

**COMMISSION BANCAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE 2010**



Rapport de la
**Commission Bancaire
de l'Afrique Centrale**
Pour l'année 2010

En vertu de la Convention du 16 octobre 1990 portant création d'une Commission Bancaire en Afrique Centrale, modifiant la Convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) est l'un des organes chargés de la mise en œuvre de la coopération monétaire entre les six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) :

- la République du Cameroun,
- la République Centrafricaine,
- la République du Congo,
- la République Gabonaise,
- la République de Guinée Equatoriale,
- et la République du Tchad.

La COBAC est chargée, dans les conditions fixées par l'annexe à la Convention du 16 octobre 1990, de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les Autorités nationales, par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ou par elle-même et qui leur sont applicables, et de sanctionner les manquements constatés.

En particulier, la COBAC contrôle les conditions d'exploitation des établissements de crédit, veille à la qualité de leur situation financière et assure le respect des règles déontologiques de la profession.

Le présent rapport couvre les activités des banques de la CEMAC, de la Commission Bancaire et de son Secrétariat Général durant la période allant du **1er janvier au 31 décembre 2010**.

Tous les montants dont l'unité de compte n'est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.

SOMMAIRE

MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	7
ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	8
AVANT-PROPOS	11
LE SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC EN 2010	15
1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2010	17
2. LA STRUCTURE DU SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC A FIN DECEMBRE 2010	21
3. L'ACTIVITE DES BANQUES EN 2010	28
4. LA STRUCTURE FINANCIERE ET LES RISQUES	44
5. LA COTATION DES BANQUES EN 2010	51
6. LES RÉSULTATS DES BANQUES EN 2010	52
L'ACTIVITE DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRETARIAT GENERAL	59
7. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE	60
8. LES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COBAC	63
9. COOPERATION INTERNATIONALE	67
ANNEXES	71

MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE¹

1. Membres de droit

Le Gouverneur de la BEAC

Lucas ABAGA NCHAMA, *Président*

ou son suppléant :

TAHIR HAMID NGUILIN,
Vice-Gouverneur de la BEAC

Les Censeurs de la BEAC

-

Louis ALEKA RYBERT
Stéphane REZETTE

ou leurs suppléants :

Salomon Francis MEKE
Juste-Valère OKOLOGO
Yves CHARPENTIER

2. Membres nommés par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) en raison de leur compétence en matière bancaire, financière et juridique

Cameroun

*Titulaire
Suppléant*

Madame Agnès MANDENG
Pierre Célestin MENOUNGA

Centrafrique

*Titulaire
Suppléant*

Francis-Mathieu NGANARAWA
Louise Antoinette NGOZO KIRIMAT

Congo

*Titulaire
Suppléant*

Jean-Claude NGAMBOU
Jildas NGONKOUA ABOULI

Gabon

*Titulaire
Suppléant*

Jean-Baptiste NGOLO ALLINI
Joël OGOUMA

Guinée Equatoriale

*Titulaire
Suppléant*

Herminio Edu ABESO NCARA
Eulalia NVO BELA

Tchad

*Titulaire
Suppléant*

Bechir DAYE
ASSADYA Mahamat Nour

7^e Membre (Guinée Equatoriale)

*Titulaire
Suppléant*

Damaso OBAMA NGUA
Juan OWONO ELA

3. Représentants de la Commission Bancaire française désignés par le Gouverneur de la Banque de France

*Titulaire
Suppléant*

Jean-Paul CAILLOT
Gérard GRANBOULAN

¹ Au 31 décembre 2010

ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE²

<i>Secrétaire Général</i>	IDRISS AHMED IDRIS
<i>Conseillers du Secrétaire Général</i>	Ignace NGANGA BARKA RATOU
<i>Coordonnateur du Secrétariat du Secrétaire Général</i> <i>Secrétaire</i>	Eric Roland BELIBI Pétronille NTANG
Secrétaire Général Adjoint	Rafaël TUNG NSUE
<i>Secrétaire</i>	ATONIE Isabelle Zita
Unité Informatique <i>Chef de service</i>	Denis LENDJONDJO
<i>Agents</i>	Guillaume Urbain MBEZELE Faustin Nazaire LOUDEGUE
Département de l'Inspection Bancaire <i>Chef de Département</i>	TEDEBAY DJAH-BEIMNA
<i>Chefs de mission</i>	OUCHAR MAHAMAT TAHIR Vladimir OMBOLO
<i>Adjoint au Chef de mission</i>	Jean-Jacques ONDO NDONG
<i>Inspecteurs</i>	Agapito NGUEMA ONA MBA Diane MAMALEPOT Romeo BOUBA Stéphane ETOTOKE BIEMBA Breme MAHAMAT ZENE Gapili POFINET
<i>Agents</i>	Herman MENEST Georges NOAH MAN-MVELE BICHARA OUSMAN SAKER
Département du Contrôle Permanent <i>Chef de Département</i>	Joseph Henri IKORI à YOMBO
<i>Chefs de service</i>	Rufin Cyriaque ENGO GONZO Dieudonné PANZOU BAYONNE Marcelin GREBEBE
<i>Agents</i>	Jean-Marie BELLA Marcel OMBOLO ANDELA Marius KONGOMBE Nelly NGAKO MONKAM Rita NKOMI VARGAS Maryse DEBENGUE NGANDZALA
Département de la Réglementation et des Etudes <i>Chef de Département</i>	Barthélemy KOUEZO
<i>Adjoints au Chef de Département</i>	Thierry Vincent de Paul DZOU MBELLA Ingrid EBOUKA-BABACKAS

² Au 31 décembre 2010

<i>Chefs de service</i>	Mathias MAVOUNGOU Lionel BENINGA
<i>Agents</i>	Martine Augustine INACK Justin BEM Richard MBOUMA NDENGUE Josué DJOBLONA SEKNEWNA
<i>Département Administratif et Juridique</i> <i>Chef de Département</i>	Angel NDONGO ANDEME
<i>Adjoint au Chef de Département</i>	Philippe AZEUFACK KEMTIO
<i>Chef de service</i>	Armel MBOULOUKOUÉ
<i>Agents</i>	Saintia KEGUIRI LENINGA Fabrice NANA TCHOUDJA Roger NDZALA NDZALA Joseph FOUA Mathias Parfait MISS NGOG SADJO DOCKO MBOUM
<i>Pool Secrétariat</i>	Adélaïde BEMEHEMIE Colette Y. Solange ZE NNOMO
<i>Département de la Microfinance</i> <i>Chef de Département</i>	Alphonse NGBAKO
<i>Chefs de service</i>	Mathurin SEDO Félix NDZIE
<i>Agents</i>	Solange OLINGA Laure SITCHEU Gabriella NGUERENEMO Marie Andrée MAGNIME Hilario Raul EYENE ONDO Ivan FEITON HAINAT Serge Honoré KALLA BELLE Jean-Marc MOUNIANA



AVANT-PROPOS

L'économie mondiale, à la faveur des réformes structurelles entreprises consécutivement à la crise financière internationale de 2007, a renoué avec la croissance économique en 2010. Toutefois, elle s'affirme encore de manière inégale de par le monde.

Les économies de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) se sont, dans l'ensemble, bien comportées en 2010, en rapport avec le dynamisme du secteur non pétrolier et le redressement du secteur pétrolier. Ainsi, la situation macroéconomique de la CEMAC en 2010 a été marquée par une accélération de la croissance économique, avec une hausse du PIB réel de 4,2 %, contre 1,8 % en 2009.

Bénéficiant de ce contexte relativement favorable, les établissements de crédit et de microfinance ont consolidé leur situation financière de manière générale, en dépit des difficultés financières et de gouvernance éprouvées par certains d'entre eux.

Le secteur bancaire et financier de la CEMAC continue d'être attractif pour de nouveaux établissements de crédit et de microfinance, attestant ainsi du potentiel et des marges de croissance du secteur. Dans cette perspective, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), dans sa mission de garantir la stabilité du système bancaire de la CEMAC, a continué d'exercer ses prérogatives de contrôle à travers les missions diligentées auprès des assujettis, ainsi que son pouvoir administratif, par le biais notamment des décisions relatives aux avis conformes et aux autorisations préalables, et son pouvoir juridictionnel.

La COBAC a, en outre, continué à renforcer son dispositif réglementaire afin, d'une part, de s'arrimer aux standards internationaux et, d'autre part, de tenir compte des exigences des économies de la CEMAC. A cet effet, la révision des pondérations des titres publics ainsi que leur comptabilisation ont donné lieu à la mise en place de trois nouveaux règlements. Cet arsenal réglementaire sera bientôt complété par un texte sur le traitement des établissements de crédit en difficulté en cours de validation.

Pour ce qui est de la microfinance, après la mise en place et la vulgarisation du plan comptable spécifique au secteur en 2009, l'implémentation du nouveau système de reporting des informations comptables et financières vers le Secrétariat Général de la COBAC est en voie d'achèvement. Le développement anarchique du secteur laisse progressivement la place à des évolutions plus maîtrisées en 2010.

En définitive, la Commission Bancaire ne cesse de conforter sa position au fil des années dans sa mission de surveillance du secteur bancaire, gage d'une bonne stabilité financière pour notre sous-région.

Lucas ABAGA NCHAMA
Gouverneur de la BEAC,

Président de la COBAC



**LE SYSTEME BANCAIRE
DE LA CEMAC EN 2010**

1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2012

Durement éprouvée l'année dernière par la profonde crise financière qui a éclaté en 2007, l'économie mondiale a connu une reprise au dernier trimestre de l'année 2010. A la faveur des réformes entreprises, la croissance mondiale s'est établie à 5,0 % en 2010 contre 0,6 % en 2009. Néanmoins, cette reprise est restée inégale.

1.1. L'économie mondiale a renoué de manière inégale avec la croissance

Aux Etats-Unis, l'activité économique a progressé de 2,8 % en 2010, après une contraction de 2,6 % en 2009. La reprise de l'activité économique s'explique par la croissance des dépenses de consommation des ménages et la dynamique de l'activité manufacturière. Elle reste néanmoins modérée en raison, entre autres, de la contribution négative des échanges commerciaux. Le taux de chômage est demeuré stable à 9,4 % (9,3 % en 2009) et les prix à la consommation ont augmenté de 1,5 % en glissement annuel à fin décembre 2010.

Dans la **Zone Euro**, le taux de croissance du PIB réel s'est élevé à 1,8 % selon le FMI, alors qu'il affichait un taux négatif de 4,1 % en 2009. La demande intérieure privée a le plus contribué à la croissance, soutenue par l'orientation accommodante de la politique monétaire et les mesures adoptées pour améliorer le fonctionnement du système financier. L'indice des prix en glissement annuel s'est établi à 2,2 %. Néanmoins, à fin 2010 et à l'instar de 2009, le taux de chômage est resté élevé, à 10 % environ.

En **Allemagne**, la croissance du PIB réel est ressortie à 3,6 % en 2010, grâce à la vigueur de la demande intérieure. Le taux de chômage s'est établi à 6,6 % à fin décembre 2010 contre 7,4 % en décembre 2009 et l'indice des prix à la consommation s'est fixé à 1,7 % en glissement annuel en 2010, alors qu'il était de 0,2 % en 2009.

En **France**, le taux de croissance du PIB est de 1,6 % en 2010 contre de 2,5 % en 2009. Le chômage est demeuré élevé et presque identique au niveau atteint en 2009, autour de 9,0 %. Le taux d'inflation, en glissement annuel, est reparti à la hausse passant de 0,1 % en décembre 2009 à 1,8 % en décembre 2010.

Dans les **pays émergents**, en relation avec la vigueur de la demande privée, les entrées de capitaux et la poursuite de politiques accommodantes, la croissance du PIB a atteint 7,1 % en 2010 contre 6,9 % en 2009. En Chine, l'activité est restée particulièrement robuste à 10,3 % en 2010 alors qu'elle était de 8,7 % un an plus tôt. Pour l'ensemble des pays, les tensions inflationnistes ont reculé de 6,3 % en 2009 à 3,1 % en 2010.

1.2. L'Afrique subsaharienne a connu une croissance vigoureuse

Dans ce contexte de reprise mondiale, la croissance du PIB de l'Afrique sub-saharienne a été vigoureuse et s'est établie à 5,0 % en 2010, contre 2,7 % en 2009.

1.2.1. La croissance est de retour dans la zone UEMOA

Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,0 %, contre 2,8 % en 2009. Elle s'est située dans un contexte de relative stabilité des prix, avec un taux d'inflation annuel moyen qui est ressorti à 1,4 %, contre 1,1 % en 2009.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une légère aggravation des principaux soldes budgétaires. A fin 2010, l'encours de la dette publique a représenté 44,1 % du PIB, contre 43,6 % à fin décembre 2009. S'agissant de la situation monétaire, l'évolution des agrégats monétaires est marquée par une consolidation plus forte que prévue des avoirs extérieurs nets, du crédit intérieur et de la masse monétaire.

1.2.2. Les économies de la CEMAC se sont bien comportées

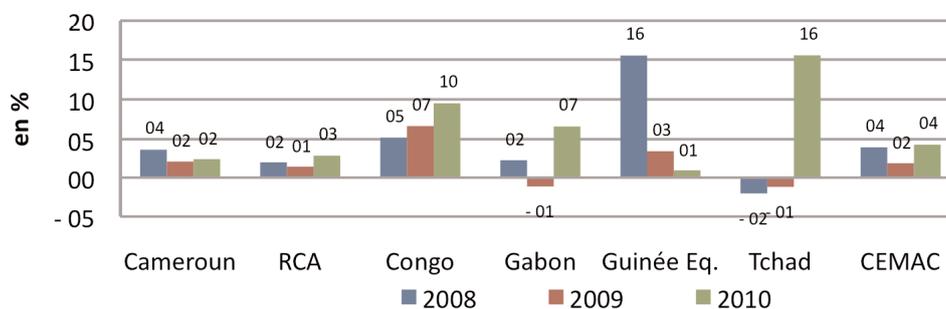
A l'instar de la situation dans les autres pays de l'Afrique au Sud du Sahara, les économies de la CEMAC se sont, dans l'ensemble, bien comportées en 2010 en rapport avec le dynamisme du secteur non pétrolier et le redressement du secteur pétrolier.

La situation macroéconomique de la CEMAC a été marquée par une accélération de la croissance économique, avec **une hausse du PIB réel** de 4,3 %, contre 1,8 % en 2009. Le taux de croissance réel du secteur pétrolier³ s'est établi à 3,5 % en 2010, tandis que celui du secteur non pétrolier s'est situé à 4,5 %.

L'analyse par pays montre que le Tchad a enregistré le taux de croissance le plus élevé de la Zone avec 15,5 %, suivi du Congo (9,5 %) et du Gabon (6,6 %). Les économies camerounaise et centrafricaine ont, quant à elles, affiché des taux de croissance respectifs de 2,4 % et 2,9 %. La croissance de l'économie équato-guinéenne a été la plus faible de la Zone, confirmant ainsi le ralentissement constaté en 2009, avec un taux de croissance du PIB de 0,9 %.

³ Le secteur pétrolier est composé des sous-secteurs du pétrole brut, du pétrole raffiné, du méthanol et du gaz naturel liquéfié.

Taux de croissance du PIB en termes réels



Source : BEAC

La croissance dans la CEMAC a également été soutenue par la vigueur de la demande intérieure, grâce essentiellement à la poursuite de la politique des grands travaux d'investissements publics et privés ainsi qu'à l'accroissement des revenus des ménages.

La contribution de la demande intérieure a été de 9,3 % nonobstant la contre performance de la demande extérieure qui a pesé négativement à hauteur de 5 %. La consommation a été le plus grand contributeur (5,2 %) suivi de l'investissement privé dans le secteur pétrolier (3,9 %).

Tableau 1 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle

	2006	2007	2008	2009	2010 ⁴
Produit Intérieur Brut	3,9	4,2	4,0	1,8	4,3
Demande Intérieure, dont :	4,9	6,0	7,5	5,3	9,3
Consommation	4,7	2,2	4,1	0,1	5,2
Publique (Etat)	1,4	1,4	0,2	- 0,1	2,2
Privée	3,3	0,8	4,0	0,1	3,0
Investissements bruts	0,2	3,7	3,4	5,3	4,1
Formation brute de capital fixe	0,2	3,7	3,4	5,3	4,1
Publique (Etat et Admn.publiques)	1,5	1,2	1,0	4,0	0,1
Privée (Entreprises et ménages)	- 1,3	2,5	2,4	1,2	4,0
Secteur pétrolier	0,7	2,2	1,6	0,3	3,9
Secteur non pétrolier	- 2,0	0,4	0,7	0,9	0,1
Variations des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Demande extérieure nette	- 1,1	- 1,8	- 3,5	- 3,5	- 5,0
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,7	1,1	0,3	- 0,3	- 0,5
Importations de biens et services non facteurs	- 0,3	- 2,9	- 3,9	- 3,2	- 4,5

Source : Administrations nationales, BEAC et FMI.

⁴ Estimations

Du côté de l'offre, le secteur tertiaire, notamment les services non marchands, a le plus contribué à la réalisation de la croissance économique dans la CEMAC. Cette contribution, qui a plus que doublé en 2010, représente plus de la moitié de la richesse créée.

Il est suivi par le secteur secondaire où les industries manufacturières et les BTP ont soutenu le PIB, même si leur part relative a baissé de plus de 50 %.

L'activité du secteur primaire, notamment dans l'agriculture, est restée marginale.

Tableau 2. Contribution des secteurs à la croissance réelle (2006-2010)
(en pourcentage)

	2006	2007	2008	2009	2010 ⁵
Secteur primaire	0,6	0,8	0,2	- 0,1	0,4
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,4	0,6	0,5	0,6	0,6
Sylviculture	0,3	0,4	- 0,3	- 0,3	0,0
Industries extractives	- 0,1	- 0,2	0,0	- 0,4	- 0,2
Secteur secondaire	0,7	2,3	2,1	1,5	0,7
Industries manufacturières	0,0	0,3	0,4	0,2	0,6
Bâtiments et Travaux Publics	0,5	0,4	0,4	0,6	0,4
Autres	0,2	1,6	1,3	0,6	- 0,3
Secteur tertiaire	2,4	1,2	2,1	0,7	2,2
Services marchands	1,3	1,4	1,7	1,4	0,9
Services non marchands	1,1	- 0,2	0,4	- 0,7	1,3
PIB au coût des facteurs	3,6	4,3	4,3	1,9	3,3
Droits et Taxes à l'importation	0,3	- 0,1	- 0,3	- 0,1	1,1
PIB aux prix constants du marché	3,9	4,2	4,0	1,8	4,3
PIB du secteur pétrolier	0,2	1,1	0,7	- 0,1	0,7
PIB du secteur non pétrolier	3,7	3,1	3,3	1,9	3,6

Source : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Sur le front de l'inflation, l'évolution des prix à la consommation des ménages dans la CEMAC s'est orientée à la baisse sur toute l'année 2010. Le taux d'inflation s'est ainsi établi à 1,5 % en 2010, contre 4,4 % en moyenne annuelle, une année plus tôt.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire, base engagements, hors dons, est passé d'un déficit de 0,8 % du PIB en 2009 (-222,7 milliards) à un excédent de 3,1 % du PIB en 2010 (1102,2 milliards). Cette nette amélioration des finances publiques résulte d'une augmentation de 21,9 % des recettes budgétaires, qui représentent 28,2 % du PIB en 2010 contre

⁵ Estimations

27,7 % en 2009. Le **déficit du compte extérieur courant** pour sa part, s'est chiffré à 4,7 % du PIB.

Dans le domaine monétaire, l'évolution des principaux agrégats de la CEMAC au 31 décembre 2010 s'est caractérisée par une hausse des avoirs extérieurs nets, du crédit à l'économie et de la masse monétaire. En conséquence, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est établi à 99,9 % à fin décembre 2010, contre 102 % une année plus tôt.

2. LA STRUCTURE DU SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC A FIN DECEMBRE 2010

Au 31 décembre 2010, le système bancaire de la CEMAC comptait 43 banques en activité réparties comme suit : douze (12) au Cameroun, quatre (4) en Centrafrique, six (6) au Congo, neuf (9) au Gabon, quatre (4) en Guinée Equatoriale et huit (8) au Tchad.

2.1. Le paysage bancaire a connu quelques évolutions en 2010

En 2010, deux nouvelles banques ont été agréées par les Autorités monétaires de la République Centrafricaine et de la République du Cameroun, à savoir Skye Bank et BGFIBank Cameroun. A fin décembre 2010, ces deux nouvelles banques n'avaient pas encore démarré leurs activités.

Au Congo, Banco Espirito Santo Congo (BESCO), agréée depuis 2008, n'avait toujours pas ouvert ses guichets à fin 2010. La Commission Bancaire a cependant saisi l'Autorité monétaire de la République du Congo pour que son agrément, qui n'a pas été utilisé depuis plus d'un an, lui soit retiré d'office, en application de l'article 17 de l'Annexe à la Convention du 17 janvier 1992 portant Harmonisation de la Réglementation Bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale.

Au Tchad, Oceanic Bank Tchad, agréée en 2009 a vu son agrément retiré par l'Autorité monétaire de la République du Tchad conformément à l'article énoncé supra.

2.2. Plusieurs autorisations préalables ont été accordées aux banques en 2010

Les modifications de situation des établissements de crédit sont subordonnées à l'autorisation préalable de la Commission Bancaire, conformément au Règlement COBAC R-93/09 relatif aux modifications de situation des établissements de crédit. A ce titre, la COBAC a autorisé 22 établissements de crédit à modifier leurs situations au 31 décembre 2010.

La Commission Bancaire a ainsi autorisé 16 établissements de crédit à augmenter leur capital social afin de se conformer au règlement COBAC R-2009/01 portant fixation du capital minimum des établissements de crédit. Ce règlement fixe le capital social minimum des banques à 10 milliards de FCFA. Les banques déjà en activité ont jusqu'au 30 juin 2014 pour s'y conformer. Pour ce faire, elles devraient porter leur capital social à au moins 5 milliards de FCFA à fin juin 2010. Dans une seconde phase, elles devront le porter à au moins 7,5 milliards de FCFA au plus tard à fin juin 2012 et à 10 milliards de FCFA au 30 juin 2014.

Par ailleurs, la Commission Bancaire a répondu favorablement à quatre (4) requêtes introduites par les établissements de crédit pour un changement de leur actionnariat. L'ouverture s'est faite en faveur de nouveaux investisseurs en provenance, l'un, du Maroc et l'autre, de la France.

Deux établissements appartenant au même groupe bancaire ont changé de dénomination sociale sur décisions de leurs assemblées d'actionnaires. Il s'agit de Financial Bank Gabon, désormais ORABANK Gabon, et de Financial Bank Tchad, qui a adopté l'appellation ORABANK Tchad.

Enfin, deux établissements de crédit ont reçu l'autorisation pour procéder à l'extension de leur activité, notamment pour réaliser des opérations de crédit-bail.

Tableau 3 : Réseau et capital social des banques en activité au 31 décembre 2010

	<i>Nombre de banques</i>	<i>Nombre de guichets</i>	<i>Capital social (en millions)</i>
Cameroun	12	164	102 214
Centrafrique	4	21	19 627
Congo	6	50	35 011
Gabon	9	47	147 081
Guinée Equatoriale	4	14	27 220
Tchad	8	39	41 166
TOTAL	43	335	372 319

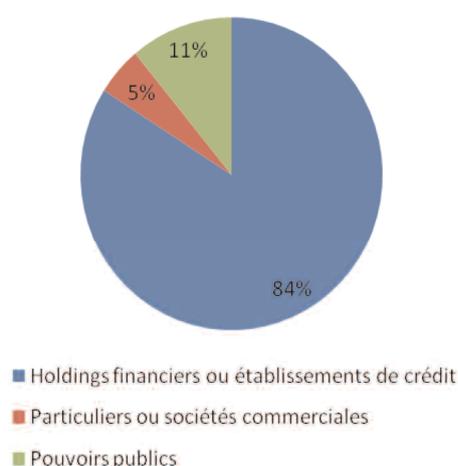
2.3. L'actionnariat des banques est toujours dominé par les holdings financiers ou les établissements de crédit

Compte tenu de la bonne tenue des économies de la CEMAC et des modifications de situation juridique portant sur le capital, le capital social cumulé des banques de la CEMAC a progressé de 11 %, passant de 336 milliards à 372 milliards à fin 2010.

Comme en 2009, les holdings financiers ou les établissements de crédit demeurent les principaux actionnaires de la majorité des banques de la sous-région. Ainsi, sur les 43 banques agréées et en activité au 31 décembre 2010, 84 % sont détenues par un holding ou un établissement de crédit (80 % en 2009).

A la faveur de quelques interventions dans certaines banques en difficulté, les pouvoirs publics détiennent désormais 11 % du capital social cumulé de ces établissements de crédit, contre 9 % en 2009. La fraction restante du capital social est détenue par des particuliers ou des sociétés commerciales.

Répartition des banques suivant la catégorie du principal actionnaire



Concernant la répartition des banques suivant la région ou le pays d'origine de l'actionnaire principal, aucune évolution significative n'a été relevée.

A l'instar de 2009, les banques dont l'actionnaire majoritaire est originaire de la CEMAC représentent toujours 31,1 % du total des banques en activité dans la Zone. A fin 2010, cette situation concernait 14 banques.

Le nombre de banques dont l'actionnaire majoritaire est originaire de l'Afrique de l'Ouest a stagné à 28,9 % du total des banques de la CEMAC.

Comme en 2009, 15,6 % des banques de la CEMAC disposent d'un actionnaire majoritaire implanté en France.

**Répartition des banques suivant la région ou le pays d'origine
du principal actionnaire**

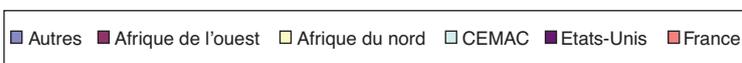
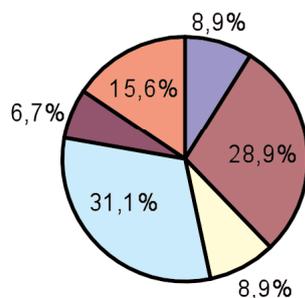


Tableau 4 : Banques en activité au 31 décembre 2010

<i>Pays</i>	<i>Etablissements</i>
Cameroun (12 banques)	<ul style="list-style-type: none"> • Afriland First Bank (First Bank) • Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) • Citibank Cameroon (Citibank) • Commercial Bank of Cameroon (CBC) • Société Commerciale de Banque-Cameroun (CA-SCB) • Ecobank Cameroun (Ecobank) • National Financial Credit Bank (NFC Bank) • Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC) • Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) • Union Bank of Cameroon Plc (UBC) • United Bank for Africa Cameroon (UBA Cameroun) • Banque Atlantique Cameroun (BAC)
Centrafrique (4 banques)	<ul style="list-style-type: none"> • Ecobank Centrafrique (Ecobank) • Banque Populaire Maroco-Centrafricaine (BPMC) • Commercial Bank Centrafrique (CBCA) • Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce-Centrafrique (BSIC-Centrafrique)
Congo (6 banques)	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Commerciale Internationale (BCI) • BGFIBANK Congo • Crédit du Congo • La Congolaise de Banque (LCB) • Ecobank Congo • Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)

Gabon (9 banques)	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Gabonaise de Développement (BGD) • Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) • BGFIBANK • Citibank Gabon (Citibank) • ORABANK Gabon (ex-Financial Bank Gabon) • Union Gabonaise de Banque (UGB) • Banque de l'Habitat du Gabon (BHG) • Ecobank Gabon • United Bank for Africa Gabon (UBA Gabon)
Guinée Equatoriale (4 banques)	<ul style="list-style-type: none"> • Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE) • BGFIBANK Guinea Ecuatorial • CCEIBANK Guinea Ecuatorial (CCEI GE) • Société Générale de Banques en Guinea Ecuatorial (SGBGE)
Tchad (8 banques)	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Agricole et Commerciale (BAC) • Banque Commerciale du Chari (BCC) • Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce-Tchad SA (BSIC – Tchad SA) • Commercial Bank Tchad (CBT) • Ecobank Tchad (Ecobank) • ORABANK Tchad (ex-Financial Bank Tchad) • Société Générale Tchad (SGT) • United Bank for Africa Tchad (UBA Tchad)

2.4. Aucun changement n'a été enregistré dans le sous-secteur des établissements financiers en 2010

A fin décembre 2010, 13 établissements financiers étaient en activité dans la CEMAC, sans changement par rapport à l'année précédente à la même date. Ces établissements se répartissent ainsi qu'il suit : 8 au Cameroun, 1 au Congo et 4 au Gabon.

Tableau 5 : Etablissements financiers agréés et en activité au 31 décembre 2010

<i>Pays</i>	<i>Etablissements</i>
Cameroun (8 établissements financiers)	<ul style="list-style-type: none"> • Africa Leasing Company (ALC) • Crédit Foncier du Cameroun (CFC) • PRO-PME Financement SA (PRO-PME) • Société Camerounaise de Crédit Automobile (SOCCA) • Société Camerounaise d'Équipement (SCE) • Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC) • Société Financière Africaine (SFA) • Société Nationale d'Investissement (SNI)
Congo (1 établissement financier)	<ul style="list-style-type: none"> • Société Congolaise de Financement (SOCOFIN)
Gabon (4 établissements financiers)	<ul style="list-style-type: none"> • BGFI-Bail • BICI-Bail • FINATRA • Société Gabonaise de Crédit Automobile (SOGACA)

2.5. Le niveau de concentration est demeuré élevé dans la majorité des systèmes bancaires de la CEMAC

Les systèmes bancaires de la CEMAC restent très concentrés dans l'ensemble, à l'exception de ceux du Cameroun et du Tchad où la concurrence semble relativement plus accentuée.

2.5.1. La mesure de la concentration des systèmes bancaires par le ratio de concentration

La concentration d'un marché peut être mesurée par plusieurs indicateurs. L'un de ces indicateurs est le ratio de concentration ou la somme des parts de marché (en pourcentage) des plus grandes entreprises. Pour ce qui est du marché bancaire, le ratio de concentration peut être obtenu en additionnant les parts de marché des banques les plus importantes en termes de total de bilan, de total des crédits ou de total des dépôts. Si le ratio de concentration tend vers 0 (0 %), on est en présence d'un marché très concurrentiel. Lorsqu'il tend vers 1 (100 %), on est en présence d'un marché fortement concentré. De manière particulière, la concentration est jugée élevée dans un marché si le ratio est supérieur à 65 %.

Les différents marchés bancaires de la CEMAC étant bien délimités, la concentration ne peut être mesurée que par pays. Un indicateur de concentration mesuré à l'échelle de la Communauté ne serait pas pertinent.

Il ressort qu'en République Centrafricaine et en Guinée Equatoriale, pays qui comptent 4 banques chacun, les 3 premières banques détiennent respectivement 92,7 % et 96,3 % des parts de marché en matière de total de bilan, 92,7 % et 92,4 % de parts de marché en matière de dépôts et 97,3 % et 92,9 % de parts de marché en matière de crédits.

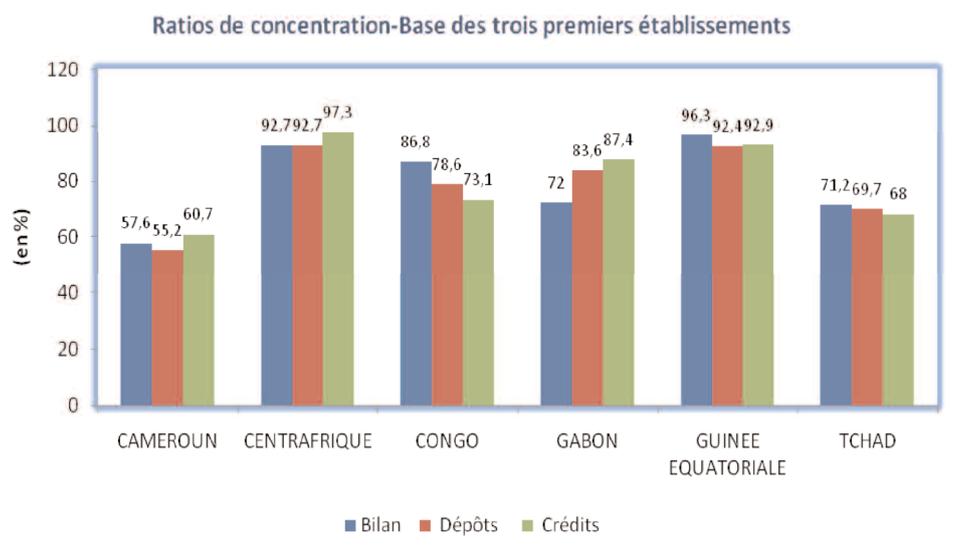
Au Congo, sur les 6 banques en activité, 3 banques se partagent 86,8 % des parts de marché en matière de total de bilan, 78,6 % des dépôts et 73,1 % des crédits.

Les trois premières banques sur les 9 que compte le système bancaire gabonais disposent de 72 % des parts de marché en termes de total de bilan, 83,6 % en termes de dépôts et 87,4 % en termes de crédits.

Au Tchad, les 3 premières banques sur les 8 en activité détiennent respectivement 71,2 %, 69,7% et 68 % des parts de marché concernant le total de bilan, le total des dépôts et le total des crédits.

Enfin, au Cameroun, 3 banques sur 12 se partagent 57,6 % des parts de marché pour ce qui est du total des bilans, 55,2 % des parts de marché en

termes de total de dépôts et 60,7% des parts de marché en ce qui concerne le total des crédits. Le système bancaire camerounais apparaît ainsi, au vu des différents ratios de concentration, comme le marché le moins concentré de la CEMAC.



2.5.2. L'analyse de la concentration du système bancaire par l'indice Herfindahl-Hirschman

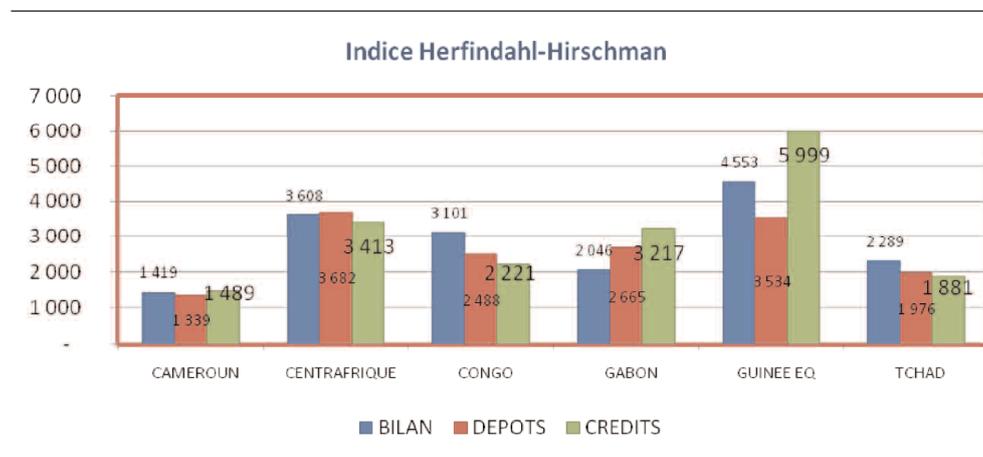
Le niveau de concentration du marché bancaire dans les différents pays de la CEMAC peut également être apprécié à partir de l'indice Herfindahl-Hirschman (HHI). Cet autre indicateur de mesure de la concentration d'un marché est égal à la somme des carrés des parts de marché des entreprises présentes sur le marché considéré. Pour son interprétation, trois zones sont habituellement retenues : si HHI est inférieur à 1 000, la concentration du marché est considérée faible ; si HHI est compris entre 1 000 et 1 800, le marché est moyennement concentré ; si HHI est supérieur à 1 800, la concentration du marché est élevée.

Le calcul de l'indice de Herfindahl-Hirschman a permis de constater que la concentration est demeurée élevée dans tous les systèmes bancaires, excepté celui du Cameroun et, dans une moindre mesure, celui du Tchad où la concentration peut être considérée comme moyenne. Ces résultats confirment la tendance observée en utilisant l'approche par les ratios de concentration.

En termes de total de bilan, de dépôts et de crédits, le Cameroun présente un marché moyennement concentré avec un HHI compris entre 1 000 et 1 800. Cette situation reflète le dynamisme et la diversification de l'économie camerounaise comparativement aux autres pays de la CEMAC.

Comme les années précédentes, les systèmes bancaires de la Guinée Equatoriale et de la RCA apparaissent très concentrés en termes de total de bilan, de dépôts et de crédits. Les indices de concentration des marchés bancaires de ces deux pays se sont situés respectivement à 4 553 et 3 608 pour ce qui est du total de bilan. Le niveau élevé de ces indices, par comparaison avec les autres pays de la CEMAC, tient principalement du faible nombre de banques évoluant sur chacun de ces marchés, l'indice HHI étant décroissant quand le nombre d'entreprises augmente.

Au Gabon et au Tchad, l'indice HHI ressort respectivement à 2 046 et 2 289 en termes de total de la situation.



3. L'ACTIVITE DES BANQUES EN 2010

En 2010, le volume d'activités des banques de la CEMAC s'est inscrit à la hausse, en rapport avec la reprise économique constatée dans la sous-région.

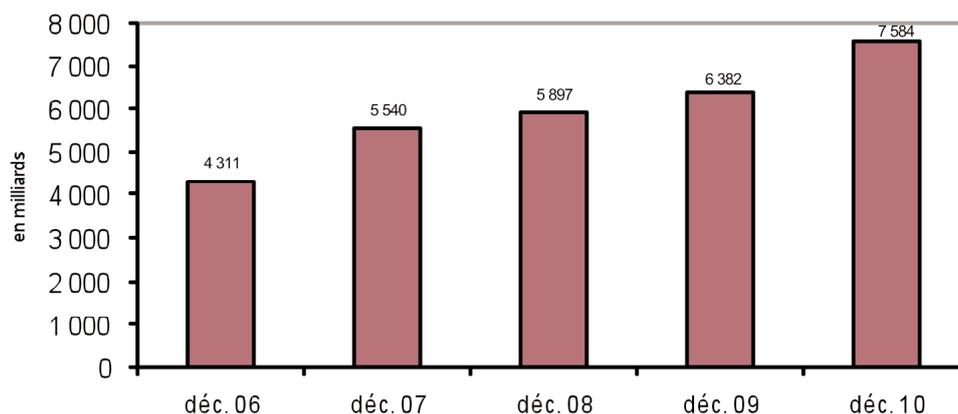
3.1. L'activité cumulée des banques de la CEMAC est toujours en progression

Le total de bilan cumulé de l'ensemble des banques de la CEMAC s'est établi à 7 584 milliards FCFA à fin décembre 2010, en progression de 18,8 % par rapport à 2009. La bonne tenue des Etats de la CEMAC sur le plan macro-économique ainsi que la consolidation de la situation de certains établissements de crédit expliquent cette évolution. Cette augmentation est stimulée par la hausse des ressources collectées, redéployées sous forme de concours à la clientèle ou de placements en opérations de trésorerie.

Les dépôts collectés se sont élevés à 6 163 Mds FCFA (87,6 % du total du bilan), en hausse de 21,4 % en variation annuelle. Les crédits bruts à la

clientèle ont atteint 3 837 Mds FCFA. Ils sont en expansion de 20,5 % par rapport à fin décembre 2009.

Evolution du total de la situation cumulée - Ensemble des banques



Pour ce qui est de l'analyse par pays, le secteur bancaire du Cameroun est demeuré dynamique avec une progression du total des actifs de l'ordre de 11,1 % à 2 916,5 milliards. Toutefois, le poids relatif des banques camerounaises dans le total des bilans cumulés de l'ensemble des banques de la CEMAC a baissé. A fin 2010, il se situait à 38,5 %, contre 41,2 % un an plus tôt.

En Centrafrique, le total de bilan cumulé des banques a progressé de 15,0 % pour s'établir à 156,6 milliards. La part des banques centrafricaines dans le total de bilan agrégé des banques de la CEMAC est restée identique à celle observée l'année précédente à la même date, soit 2,1%.

Le total de bilan cumulé des banques du Congo a représenté 14,6 % du total de bilan cumulé de l'ensemble des banques de la Zone, contre 12 % un an plus tôt. Le volume d'activités a ainsi progressé de 45,5 %, à 1 110,8 milliards.

Les banques du Gabon ont enregistré la plus faible progression du volume d'activités dans la CEMAC (9,2 %) en 2010. Le total de bilan de l'ensemble des banques est ainsi ressorti à 1 640,4 milliards (après 1 501,8 milliards de FCFA en 2009). Ce qui représente 21,6 % du total de bilan cumulé des banques de la CEMAC, contre 23,5 % en 2009.

L'activité des banques équato-guinéennes a connu l'évolution la plus importante en valeur relative. Nonobstant une situation macroéconomique très

morose en 2010, le total de bilan agrégé des banques a augmenté de 30,2 % pour s'établir à 1 261, 7 milliards. Leur part dans le total de bilan cumulé des banques de la zone est ressortie à 16,6 %, après 15,2 % un an auparavant.

Au Tchad, les banques ont évolué dans un environnement économique favorable, le pays ayant présenté le taux de croissance du PIB le plus élevé de la CEMAC. Dans ce contexte, le total de bilan des banques du pays s'est accru de 29,2 % pour se hisser à 497,9 milliards en 2010. Leur part dans le total de bilan cumulé des banques de la CEMAC s'est légèrement améliorée pour atteindre 6,6 % (6,0 % en 2009).

Tableau 6 : Situation cumulée des banques au 31 décembre 2010

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations CEMAC déc. 10 / déc. 09	
								en montant	en %
Valeurs Immobilisées nettes	271 612	10 585	33 455	89 035	33 501	43 796	481 984	5,7	2,1
Crédits nets à la clientèle	1 422 875	101 088	374 593	787 025	587 841	268 628	3 542 050	20,7	50,6
Opérations diverses	90 153	4 691	30 176	46 016	19 577	12 347	202 960	9,6	1,5
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 131 833	40 267	672 622	718 281	620 753	173 090	3 356 846	19,6	45,8
TOTAL ACTIF	2 916 473	156 631	1 110 846	1 640 357	1 261 672	497 861	7 583 840	18,8	100,0
Capitaux permanents	213 384	26 494	91 474	240 703	141 941	56 611	770 607	- 0,1	- 0,1
Dépôts de la clientèle	2 407 155	102 425	934 999	1 258 405	1 060 501	399 844	6 163 329	21,4	90,3
Opérations diverses	119 244	15 622	38 907	85 226	29 277	18 558	306 834	31,1	6,0
Opérations de trésorerie et interbancaires	176 690	12 090	45 466	56 023	29 953	22 848	343 070	15,1	3,6
TOTAL PASSIF	2 916 473	156 631	1 110 846	1 640 357	1 261 672	497 861	7 583 840	18,8	100,0

Au niveau des engagements hors bilan, les engagements reçus de la clientèle ont progressé de 20,2 % en variation annuelle pour s'établir à 1 637 milliards en 2010. Dans le même temps, les engagements sur ordre de la clientèle ont enregistré une faible hausse de 1,6 % pour se situer à 1 381 milliards en 2010. Pour leur part, les engagements douteux se sont établis à 324 milliards, soit une augmentation de 3,8 %. Enfin, les engagements du marché monétaire se sont repliés de 67,8 %, à 8,7 milliards à fin 2010.

Tableau 7 : Engagements hors bilan au 31 décembre 2010

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations CEMAC	
								déc. 10 / déc. 09 en montant	en %
Engagements sur ordre des correspondants	55 600	4 139	799	10 866	2	1 285	72 691	- 2 811	- 3,7
Engagements reçus des correspondants	164 078	14 641	12 835	45 646	188 764	26 050	452 014	- 15 971	- 3,4
Engagements sur ordre de la clientèle	519 555	28 177	71 883	284 850	314 836	161 998	1 381 299	22 395	1,6
Engagements reçus de la clientèle	763 585	38 855	217 618	278 665	248 897	89 800	1 637 420	275 197	20,2
Engagements du marché monétaire	0	0	0	0	0	8 665	8 665	- 18 267	- 67,8
Engagements reçus de l'Etat et des organismes publics	9 025	1 214	0	29 877	0	23 003	63 119	- 48 946	- 43,7
Opérations en devises	126 473	0	1 805	844 854	0	0	973 132	58 723	6,4
Engagements douteux	247 087	6 631	1 152	24 132	19 157	25 434	323 593	11 787	3,8

Le poids des différentes composantes de l'actif du bilan des banques de la CEMAC dans le total de la situation cumulée est demeuré quasiment identique à celui observé un an plus tôt.

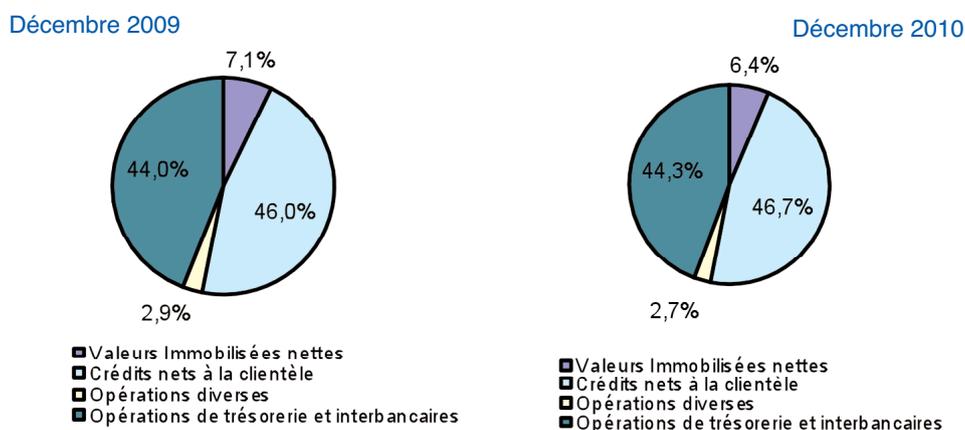
Les crédits nets à la clientèle constituent toujours la composante la plus importante. En augmentation de 20,7 % à 3 542 milliards, ils représentent 46,7 % du total des actifs cumulés des banques de la CEMAC.

Les opérations de trésorerie et interbancaires, en hausse de 19,6% en 2010, représentent 44,2 % du total des actifs cumulés des banques de la CEMAC.

Les valeurs immobilisées nettes ont, quant à elle, progressé de 5,7 % à 482 milliards. Leur proportion dans l'actif cumulé des banques de la Zone est ressortie à 6,4 %, contre 7,1% en 2009.

Enfin, les opérations diverses, en dépit de leur progression de 9,6 % en 2010, n'ont représenté que 2,3 % des actifs des banques de la Zone à fin 2010.

Evolution des composantes de l'actif – Ensemble des banques



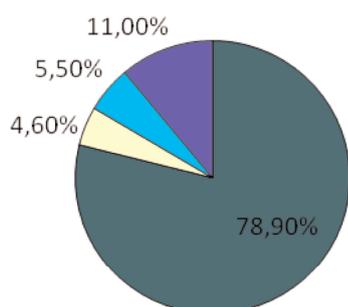
Au passif, la structure de la situation cumulée des banques de la CEMAC n'a pas connu de variations significatives. Les dépôts de la clientèle représentent 81,3 % du total du passif, contre 79,6 % en 2009.

L'encours des capitaux permanents s'est replié de 0,1 % pour s'établir à 770,6 milliards. Sa part dans le total de la situation cumulée des banques est revenue de 12,1 % en 2009 à 10,2 % en 2010.

Les opérations de trésorerie et interbancaires et les opérations diverses demeurent marginales dans le passif des banques de la CEMAC. Ces opérations se sont établies à 343,1 milliards et 306,8 milliards, pour des poids respectifs de 4,5 % et 4 % dans le total de la situation cumulée.

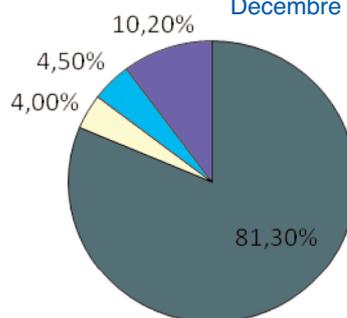
Evolution des composantes du passif – Ensemble des banques

Décembre 2009



- Dépôts de la clientèle
- Opérations diverses
- Opérations de trésorerie et interbancaires
- Capitaux permanents

Décembre 2010



- Dépôts de la clientèle
- Opérations diverses
- Opérations de trésorerie et interbancaires
- Capitaux permanents

3.2. Les opérations avec la clientèle ont connu une progression significative

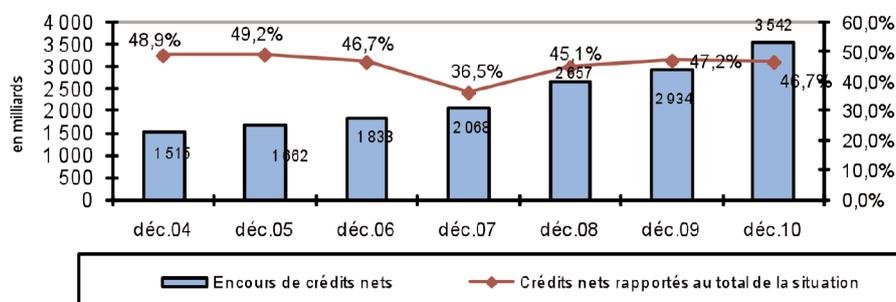
En 2010, l'encours des crédits bruts a progressé de 20,5 % pour s'établir à 3 837 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle ont suivi la même tendance avec une hausse de 17,6 % à 295 milliards. Ainsi, l'encours des crédits nets à la clientèle est ressorti à 3 542 milliards en 2010, contre 2 934 milliards un an auparavant, en augmentation de 20,7 % en glissement annuel.

Les dépôts collectés ont, quant eux, atteint 6 163 milliards en 2010, contre 5 078 milliards en 2009, en progression de 21,4 %.

3.2.1. L'encours des crédits nets a continué sa progression

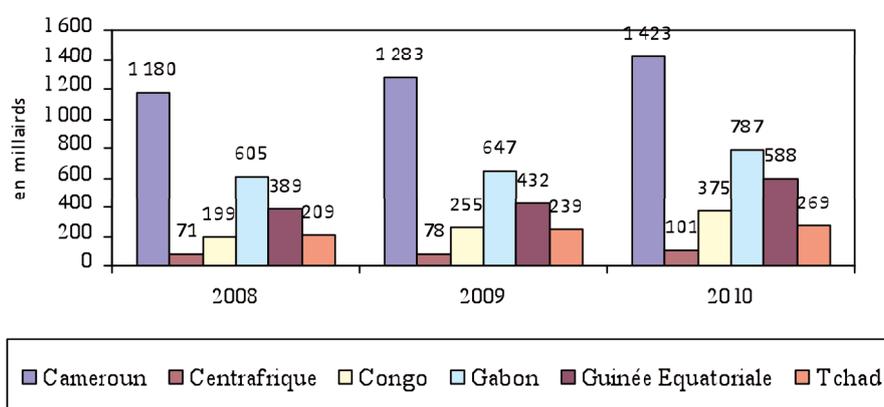
L'exercice 2010 s'est caractérisé par une progression de plus de 20 % de l'encours des crédits nets à la clientèle à 3 542 milliards. Cette évolution a contribué à la croissance du volume d'activités des banques de la CEMAC à hauteur de 46,7 %.

Encours des crédits nets à la clientèle - Ensemble des banques



L'encours des crédits nets s'est consolidé dans tous les pays de la CEMAC en 2010. Les évolutions les plus significatives ont été enregistrées au Congo (+ 46,9 % à 379 milliards, contre 255 milliards en 2009), en Guinée Equatoriale (+ 36,1 % à 588 milliards, contre 432 milliards en 2009) et en Centrafrique (+ 30,2 % à 101 milliards, contre 78 milliards un an plus tôt). Le Cameroun, dont l'encours des crédits nets est le plus élevé de la Zone avec 1 423 milliards en 2010, après 1 283 milliards un an auparavant, a connu la plus faible augmentation, soit 10,9 %. Il est précédé par le Tchad où l'encours ressort à 269 milliards, en hausse de 12,3 % par rapport à 2009 (239 milliards) et le Gabon (+ 21,7 % à 787 milliards).

Evolution des crédits nets par pays

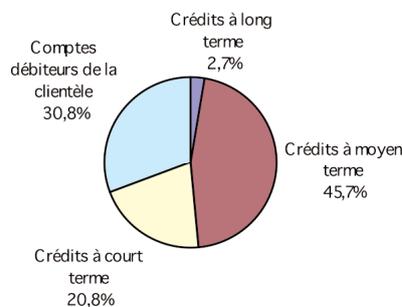


3.2.1.1. Le moyen et le court terme sont toujours prépondérants dans l'offre de crédit

La structure des concours sains⁶ à la clientèle n'a pas fondamentalement changé par rapport à l'année dernière. Les crédits à moyen terme et les crédits à court terme demeurent prépondérants pour ce qui concerne l'offre de crédit.

L'encours des crédits à moyen terme a représenté 45,7 % des concours sains octroyés sur la période. Il s'est élevé à 1 350 milliards FCFA, contre 1 094 milliards à fin 2009.

Structure des crédits sains



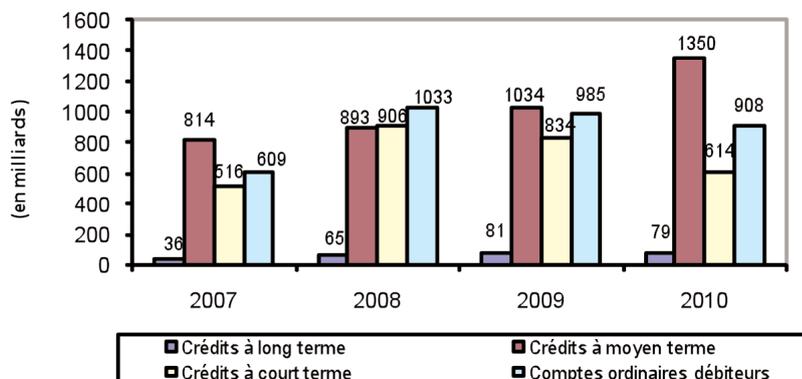
Les comptes ordinaires débiteurs ont représenté 30,8 % des concours sains, pour un encours de 908 milliards FCFA, après 852 milliards FCFA en 2009.

Les crédits à court terme, avec un poids de 20,8 % dans l'encours total des concours sains octroyés à la clientèle, sont majoritairement constitués des crédits de trésorerie et des effets de commerce.

La proportion des crédits à long terme dans le total de l'encours des crédits sains octroyés par les banques de la CEMAC est demeurée faible à 2,7 %.

⁶ Encours brut des crédits diminué de l'encours brut de créances en souffrance.

Evolution des crédits sains suivant la durée initiale - Ensemble des banques

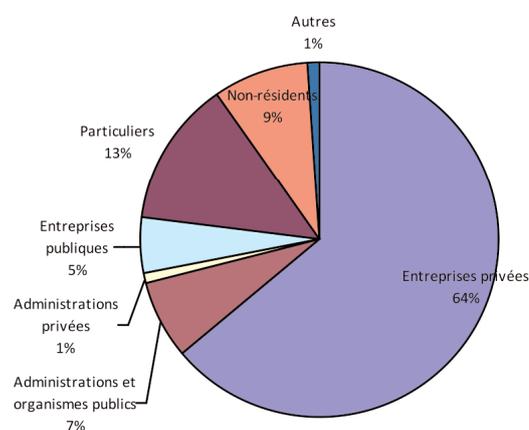


3.2.1.2. Les crédits bruts sont orientés principalement vers les entreprises privées...

La répartition des crédits par secteur institutionnel montre que les entreprises privées sont les premières bénéficiaires des concours bancaires, en rapport avec le financement des économies de la CEMAC. Leur part dans le total des crédits distribués dans la zone s'élève à 64 %. Le plus faible taux des concours aux entreprises privées est noté au Gabon (52,5 %) et les taux les plus élevés sont observés en Guinée Equatoriale (77,9 %) et au Congo (70,3 %).

Le secteur public (entreprises et administrations publiques) a bénéficié de 8,0 % des crédits bruts des banques de la zone. Les proportions les plus élevées sont observées au Gabon (25,9 %) et au Tchad (22,9 %). Les plus faibles parts sont observées en Guinée Equatoriale (5,2 %) et au Congo (4,2 %).

Répartition des crédits bruts par unités institutionnelles au 31 décembre 2010 - Ensemble des banques



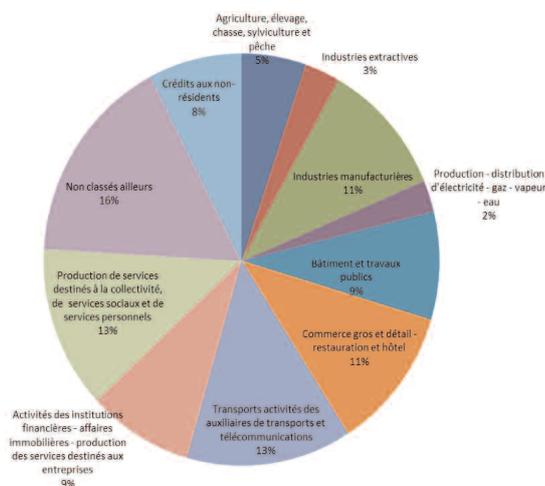
Les crédits aux particuliers représentent 13,2 % de l'encours total des crédits bruts et les proportions les plus importantes sont constatées en RCA (17,6 %) et au Gabon (17,7 %).

3.2.1.3. ... et vers les activités de transports et télécommunications

La ventilation des crédits bruts par secteur d'activités montre que 13,5 % des crédits bruts octroyés ont été alloués au secteur des transports et télécommunications à savoir 392 milliards, 11,3 % aux activités commerciales de gros et de détail soit 328 milliards. Les concours aux industries manufacturières sont ressortis à 306 milliards, représentant 10,5 % des crédits bruts et le secteur des Bâti-ments et travaux publics a bénéficié de 8,5 % des crédits soit 247 milliards.

Les activités agropastorales et piscicoles ont bénéficié de 5,2 % du total des crédits distribués soit 152 milliards, les industries extractives de 2,9 % (85 milliards), la production et la distribution d'eau et d'électricité de 2,5 % (72 milliards). Les autres secteurs se sont vus octroyer entre 8 % et 13 % des crédits bruts.

Répartition des crédits bruts à la clientèle par secteurs d'activité au 31 décembre 2010 – Ensemble des banques

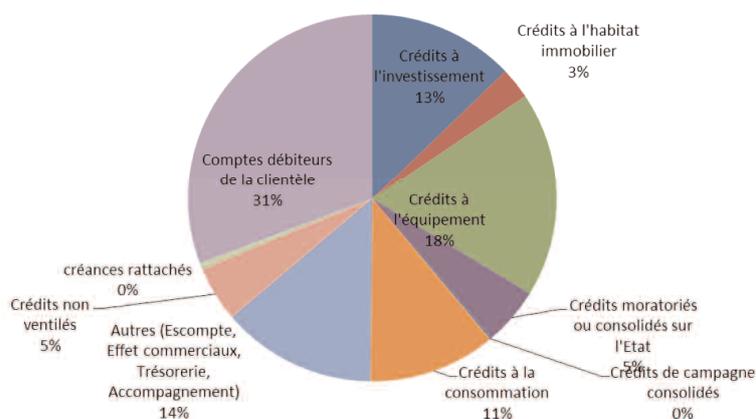


3.2.1.4. Pour financer les activités économiques, les banques ont plus recouru aux découverts

Les banques de la CEMAC ont accordé 908 milliards, soit 31% de leurs concours sains, sous forme de découverts et 535 milliards, représentant 18 % du total des crédits sains sous forme de crédits à l'équipement (hors-crédit bail).

Les facilités de caisse (escompte ou de crédits d'accompagnement et de trésorerie) sont ressorties à 401 milliards, soit 14 % des crédits sains octroyés. Les crédits à la consommation, quant à eux, ont représenté 11 % de l'encours total des crédits sains accordés pour un montant de 330 milliards.

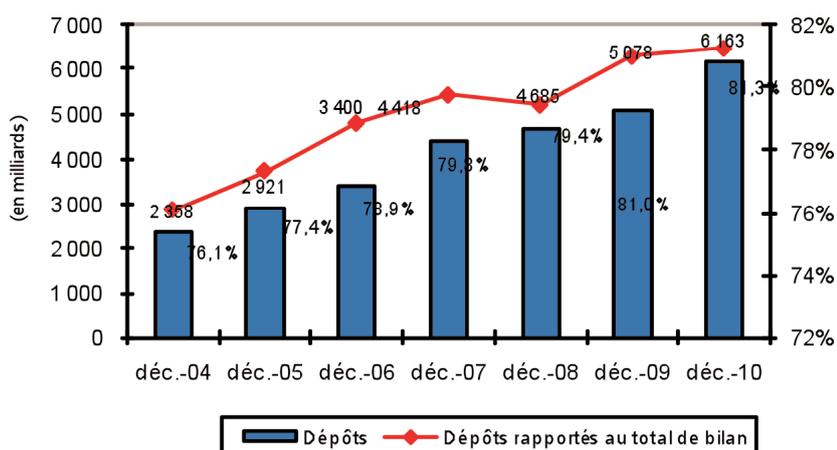
Répartition des crédits bruts par types de crédit au 31 décembre 2010 - Ensemble des banques



3.2.2. Le rythme de croissance des dépôts de la clientèle s'est accéléré

Les dépôts collectés se sont établis à 6 163 milliards en 2010, contre 5 078 milliards FCFA en 2009, soit une progression de 21,4 % (après 8,4 % en 2009). Rapportées au total de bilan, les ressources collectées auprès de la clientèle ont représenté 81,3 % en 2010, contre 79,6 % en 2009.

Dépôts de la clientèle - Ensemble des banques



L'analyse par pays fait ressortir des évolutions positives pour tous les systèmes bancaires.

Au Cameroun, les dépôts des banques sont ressortis à 2 407 milliards, contre 2 159 milliards en 2009, progressant ainsi de 11,5 %. Ils ont représenté 82,5 % du total des bilans cumulés des banques du pays.

Les dépôts collectés par les quatre banques en activité en RCA se sont élevés à 102 milliards, en progression de 10,5 % par rapport à l'année écoulée. Leur part dans le total des bilans cumulés du secteur bancaire centrafricain est revenu de 68,1 % en 2009 à 65,5 %.

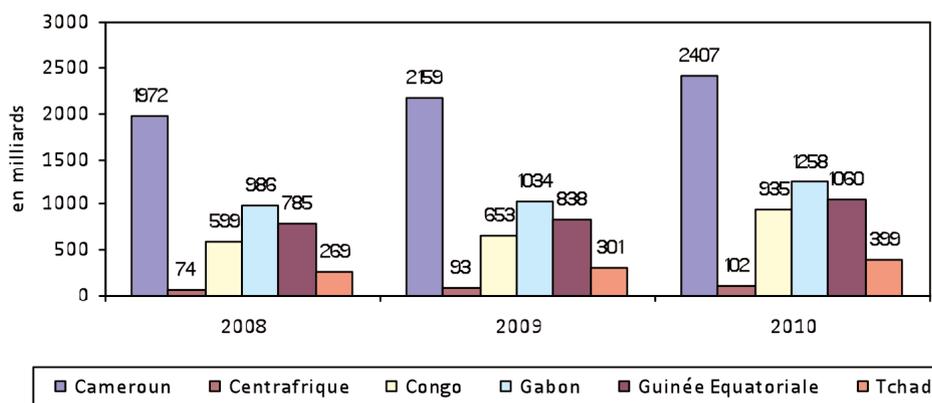
Au Congo, l'amélioration de la situation économique a eu un impact sur l'évolution des opérations avec la clientèle des banques. Ainsi, le total des dépôts s'est accru en s'établissant à 935 milliards, contre 653,3 milliards en 2009. Il a représenté 43,1 % du total des bilans cumulés des banques du Congo.

Le total des ressources collectées auprès de la clientèle par le secteur bancaire gabonais a progressé de 21,7 %, pour se fixer à 1 258 milliards. Cette tendance à la hausse est aussi observée dans la part relative des dépôts dans le total des bilans cumulés des banques du Gabon qui est passée de 68,8 % en 2009 à 76,7 % en 2010.

En Guinée Equatoriale, les dépôts collectés ont progressé de 26,6 % pour se hisser à 1 060 milliards. Néanmoins, leur part dans le total des bilans cumulés des banques de la Guinée Equatoriale a baissé à 84,1 %, après avoir atteint 86,5 % en 2009.

Enfin, l'encours des dépôts collectés par les banques du Tchad a connu un bond de 32,9 % à 399 milliards. Cette progression est en phase avec les performances économiques du pays. Les ressources ainsi collectées ont représenté 80,3 % du total des bilans cumulés des banques du Tchad, contre 78 % en 2009.

Evolutions des dépôts de la clientèle par pays



3.2.2.1. Les ressources clientèle sont essentiellement d'origine privée

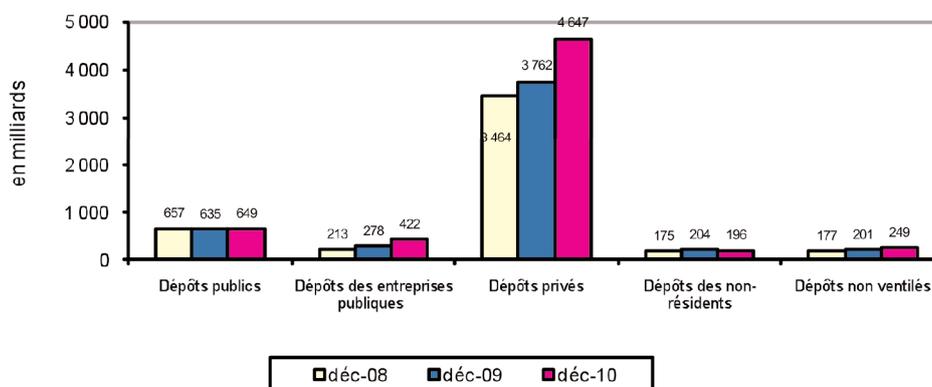
La ventilation des dépôts par catégorie de déposants révèle la prépondérance des dépôts du secteur privé. Ils sont passés de 3 761,5 milliards en 2009 à 4 646,8 milliards, soit 75,4 % du total des dépôts de l'ensemble des banques de la CEMAC.

Les dépôts publics (Administrations centrales, collectivités locales et organismes publics), quant à eux, ont sensiblement progressé de 2,3 % pour s'établir à 649,2 milliards. Leur part dans le total des dépôts de la CEMAC est revenue à 10,5 %, après avoir atteint 12,5 % en 2009.

Les ressources collectées auprès des entreprises publiques ont atteint 422,3 milliards, soit 6,9 % du total des dépôts collectés en 2010.

Enfin les dépôts des non résidents ont baissé respectivement de 3,6 % à 196,5 milliards tandis que les dépôts non ventilés⁷ ont augmenté de 23,9 % à 249 milliards.

Evolution des dépôts de la clientèle par catégories de déposants Ensemble des banques



3.2.2.2. La structure des ressources clientèle laisse apparaître une forte prépondérance des dépôts à vue

Comme en 2009, les dépôts à vue ont représenté une part importante du total des ressources de la clientèle.

Composés majoritairement des ressources logées dans les comptes courants créditeurs, les comptes de chèques et les comptes sur livret, les dépôts à

⁷ Il s'agit exclusivement des autres comptes de la clientèle (dispositions à payer, avoirs sans maître, comptes bloqués, etc.)

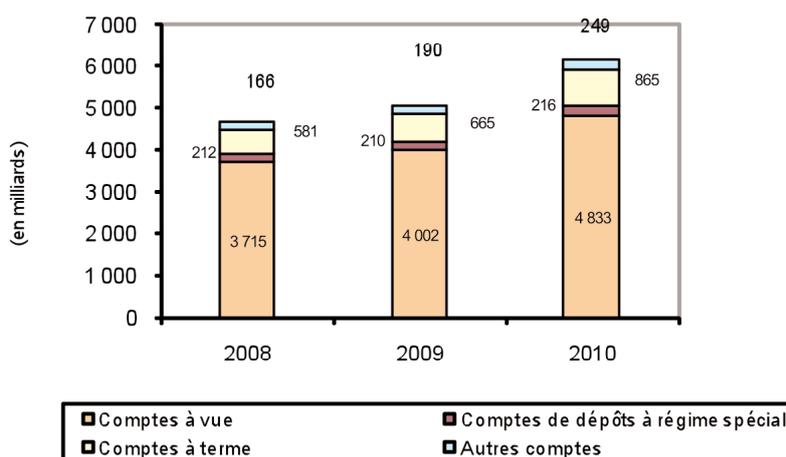
vue ont représenté 78,4 % du total des dépôts des banques de la CEMAC. Ils sont ainsi passés de 4 002 milliards à fin 2009 à 4 833 milliards à fin 2010.

Les dépôts à terme ont progressé de 30,1 % en cadence annuelle pour atteindre 865 milliards après 665 milliards en 2009. Ils représentent 14% de l'encours total des dépôts.

Avec une progression de 2,8 % en 2010 à 216 milliards, les comptes de dépôts à régime spécial, constitués notamment de bons de caisse, n'ont représenté que 3,5 % du total des dépôts en 2010.

Les autres comptes de dépôts sont composés exclusivement des dépôts non ventilés (249 milliards) et représentent 4 % des ressources clientèle à fin 2010.

Composantes des ressources clientèle- Ensemble des banques



3.3. Les opérations de trésorerie et interbancaires ont sensiblement augmenté à l'actif

Les opérations interbancaires au sens large recouvrent les opérations au jour le jour, les opérations à terme ainsi que les opérations à vue, tant à l'actif qu'au passif.

Les opérations au jour le jour et les opérations à terme comprennent les opérations sur le marché monétaire, les prêts et comptes à terme des établissements de crédit et les autres valeurs reçues ou données en pension.

Pour ce qui concerne les opérations sur le marché monétaire, on distingue les opérations effectuées avec la Banque Centrale (placements à la Banque

Centrale, à l'actif, et refinancement de la Banque Centrale, au passif) et les opérations interbancaires au sens strict (opérations effectuées entre les établissements de crédit implantés dans la CEMAC).

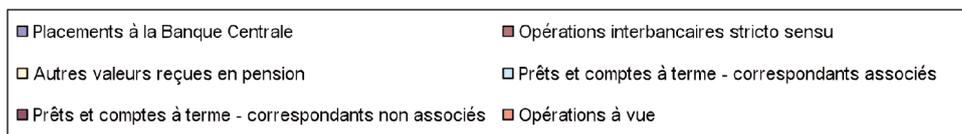
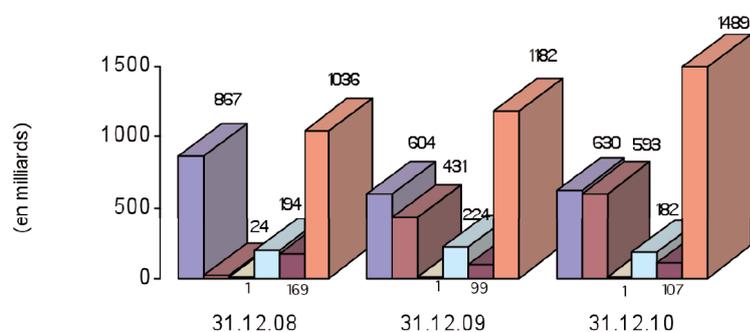
A fin 2010, le solde des opérations de trésorerie et interbancaires est ressorti excédentaire de 3 014 milliards, après 2 512 milliards en 2009. Il est en progression de 19,9 % en glissement annuel.

Les emplois de trésorerie ont progressé de 19,8 % à 3 357 milliards. Ils sont constitués à 45,1 % des opérations au jour le jour et à 44,3 % des opérations à vue.

S'agissant des opérations au jour le jour, elles ont progressé de 11,5 % à 1 515 milliards du fait essentiellement de la hausse d'activité observée sur le marché interbancaire (+ 37,6 % à 593 milliards), et en dépit de la baisse du volume des prêts et comptes à terme des correspondants associés (- 22,4 % à 182 milliards).

Les opérations à vue ont connu une hausse de 32 %, à 1 489 milliards, du fait essentiellement de la hausse du solde des comptes courants des banques à la BEAC (+ 57,9 %). Ce dernier a atteint 914 milliards, soit 61,3 % des opérations à vue.

Opérations interbancaires (Actif) - Ensemble des banques

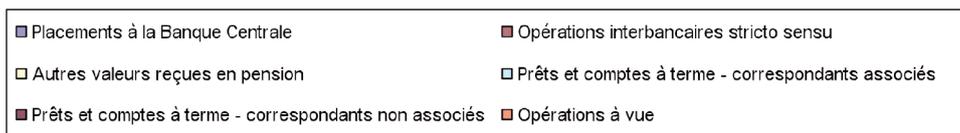
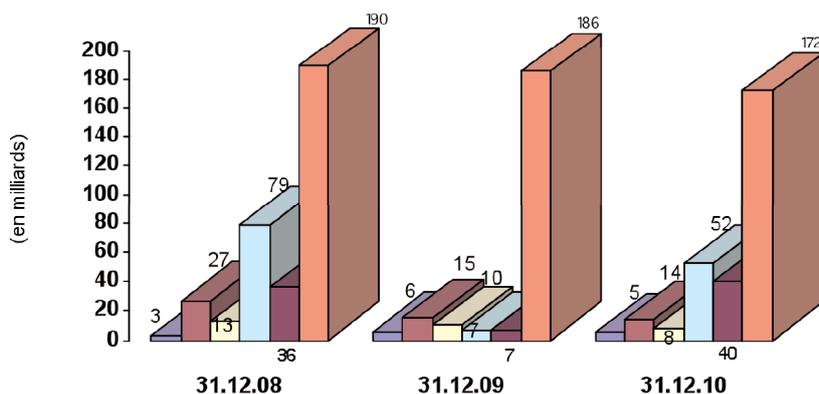


Les ressources de trésorerie, pour leur part, sont passées de 294 milliards en 2009 à 314 milliards en 2010, en augmentation de 6,8 %.

Les opérations au jour le jour et à terme, qui représentent un peu plus du tiers des ressources de trésorerie (35,6 %), sont ressorties à 122 milliards, en hausse de 2,5 %.

Les opérations à vue ont significativement progressé (+ 27,3 %) pour atteindre 219 milliards, après 171 milliards en 2009.

Opérations interbancaires (Passif) - Ensemble des banques



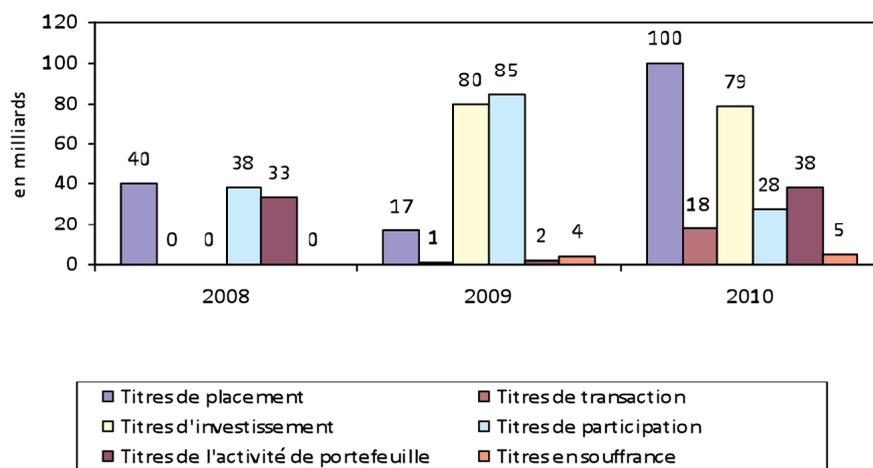
3.4. L'encours du portefeuille-titres des banques de la CEMAC s'est consolidé

Le Règlement COBAC R-2003/03 relatif à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les établissements de crédit distingue cinq catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de participation et les titres de l'activité de portefeuille. Le règlement donne une définition précise de chaque type de titre, ainsi que son mode de comptabilisation.

En 2010, l'encours du portefeuille titres des banques de la CEMAC a augmenté de 42,8 % pour se situer à 269 milliards, en relation avec les emprunts obligataires lancés par certains Etats de la sous-région. Le portefeuille titres des banques de la CEMAC est constitué principalement de titres de placement (37,2 % de l'encours total, soit 100 milliards), des titres d'investissement (29,4 %, soit 79 milliards) et des titres de l'activité de portefeuille (14,3 %, soit 38 milliards).

L'essentiel des opérations sur titres est effectué par les banques du Cameroun (44,2 %), du Congo (26,5 %) et du Gabon (20,8 %).

Evolution du portefeuille titres - Ensemble des banques



4. LA STRUCTURE FINANCIERE ET LES RISQUES

4.1. L'assise financière

4.1.1. Evolution des fonds propres prudentiels

Suivant le Règlement COBAC R-2001/01 relatif aux fonds propres nets des établissements de crédit, les fonds propres nets sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires.

Au 31 décembre 2010, le total cumulé des fonds propres nets des banques de la CEMAC est ressorti à 548,2 milliards, dont 490,8 milliards de fonds propres de base.

Les capitaux propres agrégés des établissements de crédit de la sous-région sont constitués majoritairement du capital social (56,6 %), des réserves (19,87 %) et des provisions pour risques bancaires généraux (15,31 %). Le poids du capital social dans la constitution des capitaux propres s'est conforté suite à l'application par les établissements de crédit des dispositions du Règlement COBAC R-2009/1 portant fixation du capital social minimum.

Les fonds propres complémentaires, qui doivent représenter au plus 50 % des fonds propres de base, sont ressortis à 43,2 milliards. Après prise en compte des éléments déductibles, les fonds propres nets corrigés se sont établis à 499,3 milliards de FCFA, contre 382,1 milliards de FCFA en 2009.

4.1.2. La solvabilité du système bancaire de la CEMAC à fin 2010

La solvabilité est appréciée dans ce rapport suivant une approche prudentielle, à travers le ratio de couverture des risques défini par le Règlement COBAC R-2010/01 (abrogeant les Règlements COBAC R-2003/06 complétant le Règlement COBAC R-2001/02 - et COBAC R-93/03) qui exige des établissements de crédit la détention d'un niveau confortable de fonds propres en couverture de leurs risques pondérés. Les fonds propres nets doivent ainsi couvrir les risques pondérés à hauteur de 8% au minimum.

Sur un total de 43 banques analysées à fin 2010, 36 ont affiché un ratio de couverture de risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum réglementaire de 8 %, contre 32 banques l'année précédente.

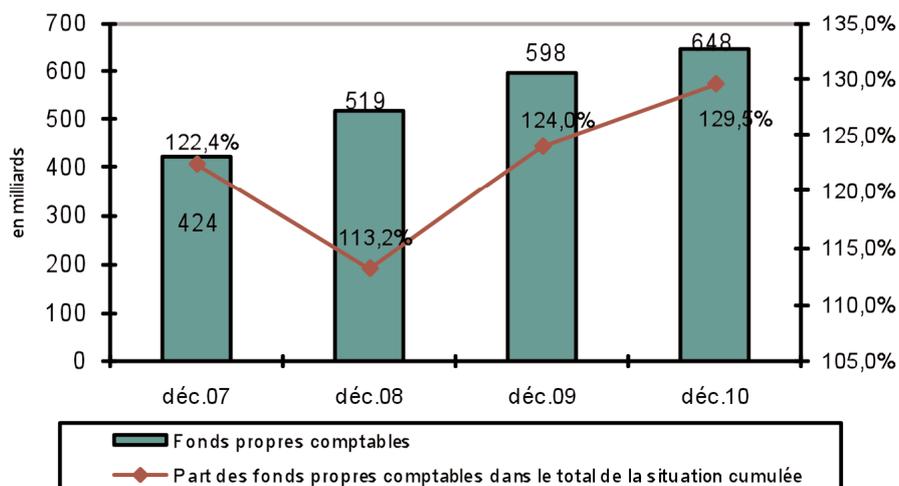
Sur les 7 banques en infraction par rapport au ratio de couverture des risques, 3 sont en activité au Cameroun, 2 au Tchad, 1 en Centrafrique et 1 en Guinée Equatoriale.

4.1.3. L'assise financière, appréciée sur une base comptable, s'est confortée

Les fonds propres comptables de l'ensemble des banques de la CEMAC se sont établis à 648,3 milliards de FCFA en 2010 contre 597,5 milliards de FCFA en 2009, soit une variation annuelle de 8,5 %.

La part des fonds propres comptables dans le total de la situation cumulée des établissements de crédit de la CEMAC a progressé de 5,5 points pour ressortir à 129,5 % en 2010.

Fonds propres comptables - Ensemble des banques



L'encours total des fonds propres comptables des banques du Cameroun est ressorti à 220,6 milliards, contre 198,5 milliards en 2009. Ces ressources sont principalement constituées du capital social (102,2 milliards) et des réserves (56,3 milliards). L'encours total des fonds propres comptables des banques du Cameroun a représenté 34 % de l'ensemble des fonds propres comptables des banques de la CEMAC.

En RCA, les fonds propres comptables ont atteint 25,8 milliards en 2010 contre 21,2 milliards en 2009. Le capital social (19,6 milliards) s'est accru de 18% et a représenté 75,9 % des fonds propres comptables de l'ensemble des banques. Les réserves ne contribuent au total des fonds propres comptables qu'à hauteur de 9,2 %.

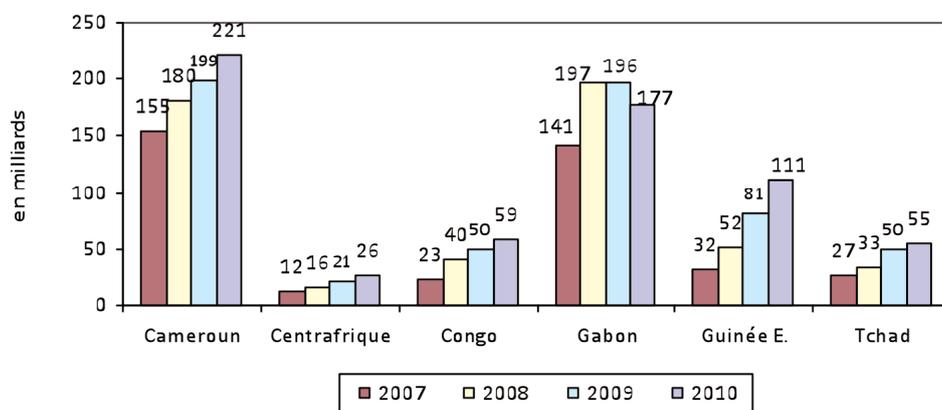
Au Congo, les fonds propres comptables des banques sont ressortis à 59,2 milliards en 2010, contre 50,2 milliards de FCFA en 2009. Le capital social (35 milliards) a représenté 59,1% des fonds propres comptables et les réserves 30,4 %.

Les fonds propres comptables des banques gabonaises ont régressé de 10 % pour s'établir à 176,5 milliards en 2010, après 196,1 milliards un an auparavant. Ils sont constitués majoritairement du capital social (147 milliards) et des réserves (22,9 milliards).

Le système bancaire équato-guinéen affiche en 2010 un niveau de fonds propres comptables de 111,1 milliards, contre 81,3 milliards en 2009. Ces derniers sont composés du capital social (27,2 milliards), des réserves (13,4 milliards) et des provisions pour risques bancaires généraux (67,9 milliards).

Au Tchad, les fonds propres comptables des banques se sont établis à 54,8 milliards en 2010, contre 50 milliards en 2009, soit une progression de 9,6 %. Le capital social (41,1 milliards) a représenté 75 % des fonds propres comptables des banques tchadiennes.

Evolution des fonds propres comptables par pays



4.2. Le risque de crédit

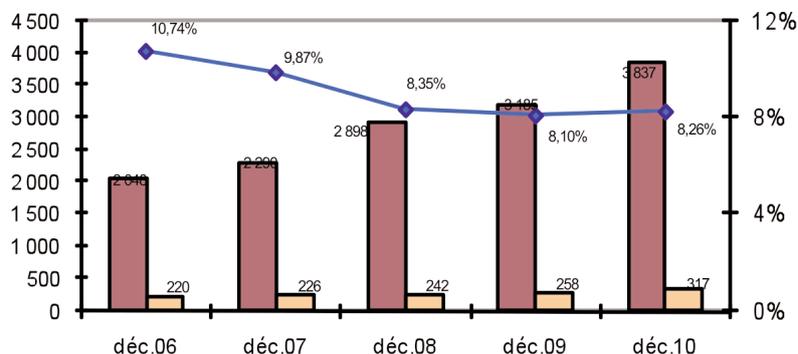
4.2.1. Les créances en souffrance de l'ensemble des banques de la CEMAC sont en hausse à fin 2010

Au sens du règlement COBAC R-98/03 relatif à la comptabilisation et au provisionnement des créances en souffrance et des engagements par signature douteux, les créances en souffrance sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et des créances douteuses.

En 2010, les créances en souffrance sont ressorties à 392,5 milliards contre 335,1 milliards en 2009, en hausse de 17,1 %. Elles sont constituées à 81 % de créances douteuses, à 15,4 % des créances impayées et à 3,6 % des créances immobilisées.

Les créances douteuses sont des concours de toute nature, même assortis de garantie, qui présentent un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. En 2010, elles se sont établies à 318 milliards, contre 258 milliards en 2009, soit une progression de 23 %.

Créances douteuses brutes rapportées aux crédits bruts à la clientèle - Ensemble des banques (en milliards)



■ Crédits bruts clientèle ■ Créances douteuses brutes ◆ Taux de créances douteuses clientèles

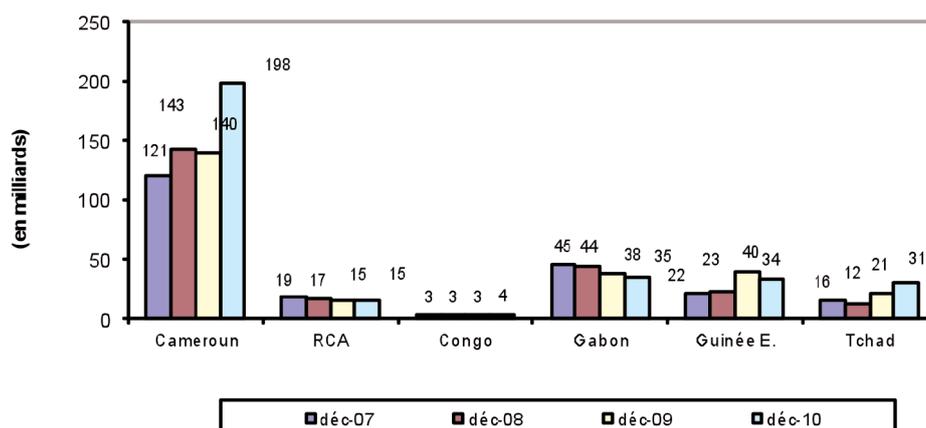
L'analyse de la situation par pays permet de constater que l'encours des créances douteuses au Cameroun, au Congo et au Tchad a connu des augmentations respectives de 41,7 %, 33,3 % et de 46,4 %. Il est ainsi passé de 139,8 milliards en 2009 à 198,1 milliards en 2010 au Cameroun, de 2,8 milliards en 2009 à 4,1 milliards au Congo et de 21,4 milliards en 2009 à 31,3 milliards en 2010 au Tchad. Il ressort de ces évolutions des taux de

créances douteuses (créances douteuses brutes rapportées aux crédits bruts à la clientèle) de 12 % pour le Cameroun, 1% pour le Congo et 12 % pour le Tchad.

Les banques de la Guinée Equatoriale et du Gabon ont enregistré une baisse du niveau de leurs créances douteuses. L'encours des créances douteuses des banques de la Guinée Equatoriale s'est ainsi établi à 33,5 milliards en 2010, contre 40,2 milliards en 2009. Au Gabon, les créances douteuses sont revenues à 34,5 milliards en 2010, après 38,4 milliards en 2009. Les taux de créances douteuses de ces pays se sont situés à 5 % pour la Guinée Equatoriale, après 9 % en 2009, et à 4 % pour le Gabon, après 6 % en 2009.

En Centrafrique, l'encours des créances douteuses des banques est resté stable à 15,3 milliards. Avec un niveau de crédits bruts à la clientèle de 116 milliards, le taux de créances douteuses s'est situé à 13 % (16 % en 2009).

Evolution des créances douteuses brutes clientèle par pays



L'analyse des créances douteuses par catégorie d'agents économiques laisse apparaître des situations très contrastées. Les entreprises privées, qui bénéficient de l'essentiel des crédits à l'économie, concentrent 59,9 % des créances douteuses, soit un encours de 189,9 milliards (en hausse de 24,9 % par rapport à 2009). Rapportées au total des crédits bruts octroyés à la clientèle, les créances douteuses portées sur les entreprises privées par les banques de la CEMAC ont atteint 5 % de ce total.

Le risque de crédit reste relativement faible sur les particuliers et les entreprises individuelles. Les créances douteuses portées sur ces agents économiques sont ressorties respectivement à 55 milliards et à 40,1 milliards à fin 2010, soit des taux de créances douteuses respectifs de 1,4 % et 1 %. Toutefois, par comparaison avec les autres agents économiques, les particuliers et les entreprises individuelles concentrent 30 % de l'encours total des créances douteuses.

Tableau 8 : Ventilation des créances en souffrance brutes par catégories d'agents économiques au 31 décembre 2010 – Ensemble des banques

	RESIDENTS								NON RESIDENTS	TOTAL CEMAC
	Administrations publiques	Organismes publics	Administrations privées	Entreprises publiques	Entreprises privées	Assurances	Entreprises individuelles	Particuliers		
Créances impayées	5 484	22	680	1 157	32 645	77	2 831	8 806	8 518	60 220
Créances immobilisées	450	2	125	41	7 908	25	3 125	2 435	9	14 115
Créances douteuses brutes	572	137	6 368	2 054	189 925	42	40 109	54 965	22 883	317 055
CREANCES EN SOUFFRANCE BRUTES	6 506	161	7 173	3 252	230 478	144	46 065	66 201	31 410	391 390

4.2.2. Le taux global de couverture des créances douteuses clientèle par les provisions s'est légèrement détérioré

Le montant des provisions pour dépréciation des comptes clientèle a augmenté de 17,5 % sur la période, passant de 250,9 milliards à 295 milliards. Ces provisions couvrent ainsi les créances douteuses à hauteur de 93 %, contre 97 % en 2009.

Au Cameroun, le taux de couverture des créances douteuses par les provisions est ressorti à 89 %, après 104 % en décembre 2009, pour un encours de provisions de 178 milliards à fin 2010.

En Centrafrique, les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont augmenté de 4 % pour atteindre 15 milliards. Le taux de couverture des créances douteuses par les provisions s'est ainsi situé à 97 %, contre 94 % en décembre 2009.

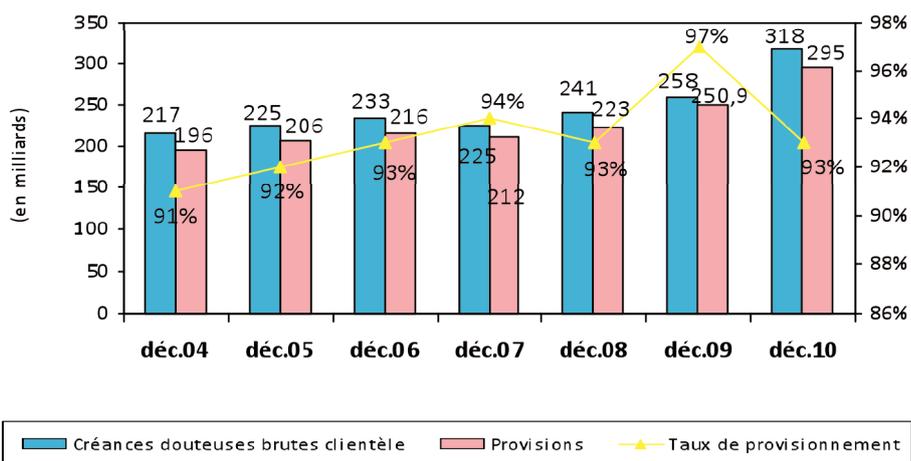
Au Congo, les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont augmenté de 21 % à 5 milliards. Le taux de couverture des créances douteuses par ces provisions s'est situé à 112 %, contre 134 % en décembre 2009.

Au Gabon, les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont baissé de 9,8 % à 31 milliards. Elles ont ainsi permis de couvrir les créances en souffrance à hauteur de 89 %, après 91 % à fin 2009.

En Guinée Equatoriale, le taux de couverture des créances douteuses par les provisions s'est établi à 119 % contre 88 % en décembre 2009, pour un encours de provisions de 40 milliards à fin 2010.

Enfin, au Tchad, les provisions constituées par les banques ont augmenté de 52,9 % à 26,3 milliards. Le taux de couverture des créances douteuses par ces provisions s'est fixé à 84 %, contre 80 % en décembre 2009.

Taux de provisionnement des créances douteuses clientèle - Ensemble des banques



4.3. La liquidité et la transformation

De par leur fonction d'intermédiation bancaire, les établissements de crédit financent les emplois par des ressources aux échéances diverses. Le risque lié à cette activité est encadré par deux règlements que sont le Règlement COBAC R-93/06 relatif à la liquidité des établissements de crédit et le Règlement COBAC R-93/07 relatif à la transformation à long terme réalisée par les établissements de crédit.

Le Règlement COBAC R-93/06 relatif à la liquidité exige des banques qu'elles présentent en permanence un coefficient de liquidité de 100 % au minimum. Ainsi, leurs disponibilités à vue ou à moins d'un mois doivent pouvoir couvrir en totalité leurs exigibilités de même terme.

A fin 2010, 40 banques sur les 43 en activité ont présenté un ratio de liquidité supérieur au minimum réglementaire de 100 %, comme en 2009. Les trois (3) banques en infraction à cette date sont implantées en Centrafrique, au Gabon et au Tchad.

Tableau 9 : Nombre de banques respectant les règles liées au rapport de liquidité et au coefficient de transformation à long terme au 31 décembre 2010

	Cameroun (12 banques)	RCA (4 banques)	Congo (6 banques)	Gabon (9 banques)	Guinée E. (4 banques)	Tchad (8 banques)	CEMAC (43 banques)
Coefficient de liquidité	12	3	6	8	4	7	40
Coefficient de transformation à long terme	6	3	6	9	3	6	33

Pour ce qui concerne la transformation à plus de cinq ans, le Règlement COBAC R-93/07 relatif à la transformation à long terme impose aux banques de respecter en permanence un rapport minimum entre leurs emplois et engagements à plus de cinq ans d'échéance et leurs ressources de même terme. Ce rapport doit au minimum être égal à 50 %. 33 banques, sur un total de 43 établissements en activité, sont en conformité avec cette disposition. Le Cameroun concentre l'essentiel des banques en infraction sur cette norme (6 banques), suivi du Tchad (2 banques), du Centrafrique (1 banque) et de la Guinée Equatoriale (1 banque).

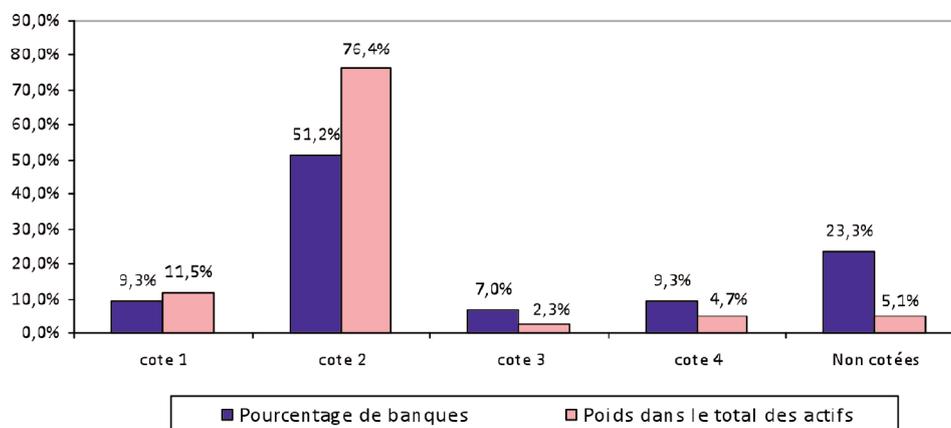
5. LA COTATION DES BANQUES EN 2010

Au regard du système de cotation (SYSCO) de la COBAC, la situation d'ensemble du système bancaire de la CEMAC est apparue satisfaisante à fin décembre 2010, en dépit de quelques évolutions défavorables.

En raison de l'absence des données relatives à la rentabilité et/ou à la qualité du management, 10 banques de création récente, n'ont pas été cotées. Au total, à fin décembre 2010, 4 banques présentaient une situation financière solide (cote 1), 22 banques étaient classées en cote 2 (bonne situation financière), contre 21 banques au 31 décembre 2009, 4 banques figuraient en cote 3 (situation financière fragile), contre 6 banques un an plus tôt et 3 banques présentaient une situation financière critique (cote 4), alors qu'elles étaient 2 banques en 2009. Ces 3 banques représentent environ 15 % du total cumulé des actifs des banques de la CEMAC.

Au total, 26 banques (25 banques à fin 2009), soit 88 % des banques en activité dans la CEMAC, ont présenté une situation financière qui n'inspire pas d'inquiétude (cote 1 et 2). Le poids de ces banques dans le total cumulé des actifs des banques de la CEMAC se situait à 86 % à fin 2010.

Distribution des banques en fonction de la cotation



6. LES RESULTATS DES BANQUES EN 2010

Confirmant la bonne situation macroéconomique des pays de la CEMAC, le résultat net des quarante-trois banques déclarantes en 2010 a enregistré une hausse de 10,7 % par rapport au niveau réalisé en 2009. Il s'est établi à 67,2 milliards au 31 décembre 2010, contre 60,7 milliards un an plus tôt. Les principales évolutions marquantes issues de l'analyse des déclarations des banques sont les suivantes :

- toutes les six places bancaires ont dégagé un résultat net global excédentaire. La meilleure performance est réalisée par les banques du Congo qui ont extériorisé un résultat net global de 20,9 milliards en hausse de 41,2 % par rapport à 2009. Les banques de la Guinée Equatoriale ont réalisé un résultat net de 17,2 milliards, contre 15,5 milliards un an auparavant. Les résultats nets des banques du Cameroun, de Centrafrique et du Tchad, qui étaient lourdement affectés par les pertes enregistrées dans les établissements d'un groupe bancaire, sont en net redressement. Ainsi, le résultat net cumulé des banques camerounaises s'est élevé à 13,1 milliards après -6,6 milliards en 2009 ; celui des banques du Tchad est passé de 487 millions en 2009 à 7,5 milliards en 2010. Le bénéfice net des banques centrafricaines a connu un accroissement de 100 % à 4 milliards, après 2 milliards en 2009. Le Gabon affiche un recul très marqué du résultat net de ses banques qui est revenu à 4,4 milliards en 2010, après 34,5 milliards en 2009 ;
- treize banques déclarent des pertes nettes (elles étaient neuf en 2009) pour un montant cumulé de 44,8 milliards, contre 48,5 milliards en 2009.

6.1. Les performances par pays sont en nette amélioration, excepté au Gabon

Au Cameroun, le produit net bancaire (PNB) s'est accru de 3,2 % passant de 179,3 milliards en 2009 à 185,1 milliards en 2010.

La hausse de cet indicateur est expliquée principalement par l'affermissement des marges sur opérations avec la clientèle (+ 5 % à 92,2 milliards) et sur opérations diverses (+ 8,8 % à 81,5 milliards). La marge sur opérations financières a aussi enregistré une hausse (+ 8,2 % à 5,4 milliards). Comme l'année précédente, la marge sur opérations de trésorerie a connu une forte dégradation (- 46,3 % à 2,7 milliards) et celle sur opérations de crédit-bail a reculé de 49,9 % à 3,3 milliards.

Les frais généraux des banques camerounaises, à fin 2010, se sont établis à 109,5 milliards, soit une baisse de 1,5 % par rapport à l'année 2009, où ils ressortaient à 111,2 milliards. Ainsi, le coefficient net d'exploitation ressort à 59,2 %.

Le résultat brut d'exploitation a baissé de 12,6 %. A fin 2010, il est en effet ressorti à 67,8 milliards, contre 77,6 milliards un an plus tôt. Les dotations nettes aux amortissements des banques camerounaises ont baissé de 2,3 % à 11,5 milliards, contre 11,8 milliards un an plus tôt. De même, celles relatives aux provisions ont diminué de 36 %, passant de 48,9 milliards en 2009 à 31,3 milliards à fin 2010.

Dans l'ensemble, le résultat net extériorisé par les 12 banques en activité au Cameroun en 2010 s'est fixé à 13,1 milliards, contre - 6,6 milliards à fin 2009.

En République Centrafricaine, le produit net bancaire a progressé de 9 % pour atteindre 15,2 milliards en 2010, principalement sous l'effet de la marge sur opérations diverses (+ 26,3 % à 3,6 milliards). La marge sur opérations avec la clientèle, qui constitue 74,2 % du PNB, s'est maintenue à 11 milliards.

Sous la poussée des frais de personnel (+ 3,6 % à 3,2 milliards), les frais généraux ont augmenté de 1,4 % à 8,2 milliards. Compte tenu de leur progression nettement moins marquée que celle du produit net bancaire, le coefficient net d'exploitation est revenu à 54,1 % en 2010, contre 58,2 % en 2009.

Par ailleurs, le résultat brut d'exploitation a enregistré une baisse de 6,2 % pour revenir à 5,5 milliards (5,9 milliards en 2009). Le résultat courant remonte à 5,7 milliards, contre 2,9 milliards en 2009, particulièrement affecté par l'importance des dotations aux provisions d'une banque en restructuration pour un montant de 2 milliards.

En conséquence, le résultat net s'est fixé à 4 milliards, en augmentation de 100 % par rapport à 2009 où il était de 2 milliards.

Au Congo, le produit net bancaire des six banques en activité pour l'exercice 2010 a connu une augmentation de 23,3 % pour se fixer à 71 milliards. La marge sur opérations diverses, qui a augmenté de 19,1 % à 38,3 milliards, a constitué encore plus de la moitié du PNB. La marge sur opérations avec la clientèle a atteint 28,4 milliards et a participé à 40 % dans la formation du PNB. La marge sur opérations de trésorerie s'est élevée à 3,5 milliards contre 2,3 milliards en 2009 (+ 52,4 %).

A fin 2010, les frais généraux cumulés des banques congolaises sont ressortis à 35,4 milliards, en hausse de 14,6 % par rapport à 2009 où ils s'établissaient à 30,9 milliards. Le coefficient net d'exploitation, qui a régressé à 49,9 % (53,8 % en 2009), traduit dans l'ensemble une relative maîtrise des frais généraux.

Malgré une hausse de 24,2 % de l'impôt sur les sociétés entre 2009 et 2010, les banques congolaises ont affiché un résultat net bénéficiaire de 20,9 milliards, en augmentation de 41,9 %.

Les neuf banques en activité **au Gabon** ont dégagé un PNB de 92,1 milliards pour l'exercice 2010. Il a diminué de 22,4% par rapport à l'exercice 2009 où il s'établissait à 118,7 milliards, consécutivement à la baisse des différentes marges. En effet, la marge sur opérations diverses a baissé de 47,8 % à 34 milliards. De même, les marges sur opérations financières (- 69 % à 2,1 milliards) et sur opérations de trésorerie (- 131,7 % à - 471 millions) ont également connu des baisses sévères. Bien qu'en amélioration, la marge sur opérations de crédit-bail est restée négative à - 308 millions, contre - 17,7 milliards en 2009.

Les frais généraux des banques gabonaises ont atteint 67,9 milliards, en hausse de 3,3 % par rapport à 2009 où ils se chiffraient à 65,7 milliards. Cette situation laisse apparaître un relâchement dans la maîtrise des charges générales d'exploitation comme le témoigne le niveau moyen élevé du coefficient net d'exploitation à 73,7 %. Ce qui ramène le résultat brut d'exploitation à 31,2 milliards, contre 58,6 milliards un an plus tôt.

Après prise en compte du coût du risque, le résultat net de l'ensemble des banques gabonaises s'est détérioré à fin 2010 de 87,3 %, à 4,4 milliards (34,5 milliards en 2009).

En Guinée Equatoriale, le produit net bancaire a augmenté de 21,8 % à 85,4 milliards, contre 70,1 milliards au 31 décembre 2009. Cet accroissement est principalement la conséquence de l'augmentation de la marge sur opérations avec la clientèle (39,9 % à 56,1 milliards) représentant près de

66 % du produit net bancaire. Deuxième contributrice à la formation du produit net bancaire (35,5 %), la marge sur opérations diverses s'est élevée à 30,4 milliards, en augmentation de 11,2 % par rapport à l'année précédente.

Les frais généraux sont restés quasiment stables à 25,3 milliards (24,6 milliards en 2009) et ont représenté 29,6 % du produit net bancaire.

Le résultat brut d'exploitation s'est accru de 22,9 % à 59 milliards et le résultat courant a nettement progressé pour s'élever à 24,7 milliards, contre 23,2 milliards en 2009. Le résultat net à la fin de l'exercice 2010 est ressorti à 17,2 milliards, en hausse de 11 %.

Les banques tchadiennes ont affiché un PNB de 30,2 milliards pour l'exercice 2010. Il est en baisse de 21,8 % par rapport à 2009. Le PNB est essentiellement formé par les marges sur opérations avec la clientèle et sur opérations diverses qui représentent respectivement 57 % et 45 % de cet agrégat. La contribution de la marge sur opérations de crédit-bail dans la formation du PNB est nulle. Pour ce qui est de la part des marges sur opérations financières et sur opérations de trésorerie, elles sont toutes deux négatives de 0,7 %.

Les frais généraux sont en baisse de 1,7 % à 17,7 milliards. En ce qui concerne le résultat brut d'exploitation, il est globalement excédentaire et s'est fixé à 5,9 milliards.

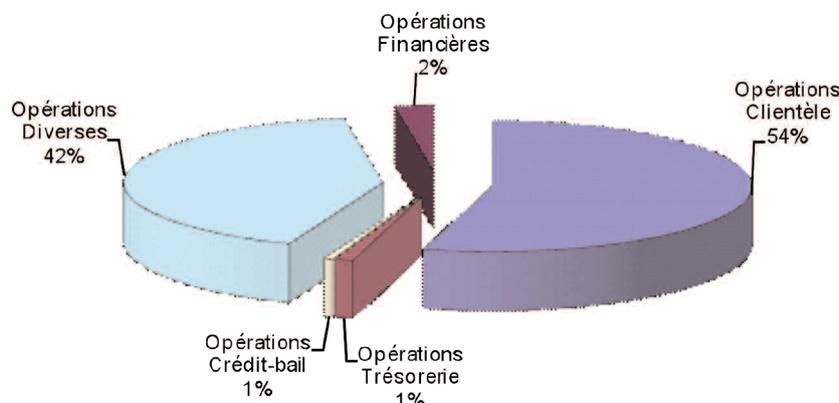
Malgré des résultats nets déficitaires enregistrés par plusieurs banques de la place, le résultat net global de l'ensemble des banques est bénéficiaire de 7,5 milliards, après seulement 487 millions extériorisés en 2009.

6.2. Le produit net bancaire de l'ensemble des banques de la CEMAC est en pleine croissance

Le produit net bancaire de l'ensemble des banques de la CEMAC est resté stable (+ 0,1 %) à 478,9 milliards.

L'analyse des composantes du produit net bancaire montre une diminution de moitié de la marge sur opérations de trésorerie qui est revenue à 4,5 milliards, contre 11,3 milliards en 2009, sous l'effet de la baisse continue du taux de rémunération des placements des établissements de crédit à la Banque Centrale. Les opérations avec la clientèle ont accru leur part dans la formation du produit net bancaire aux dépens des opérations diverses. En effet, la marge sur opérations avec la clientèle s'est chiffrée à 261,8 milliards en 2010, en hausse de 6,5 %, alors que la marge sur opérations diverses a régressé, elle, de 8,2 % pour s'établir 201,3 milliards. Quant à la marge sur opérations financières, elle a diminué de 34,1 % pour se fixer à 8,3 milliards. Pour sa part, la marge sur opérations de crédit-bail s'est élevée à 2,9 milliards, contre - 10,9 milliards en 2009.

**CEMAC : Contribution des différentes marges à la formation
du produit net bancaire au 31 décembre 2010**



La poussée de la marge sur opérations avec la clientèle a été constatée dans tous les six pays de la CEMAC. Elle s'est accrue de manière plus significative en Guinée Equatoriale (+ 40 % à 56,1 milliards) et au Congo (+ 29,4 % à 28,4 milliards). La marge sur opérations avec la clientèle a représenté plus de la moitié du produit net bancaire dans tous les pays, sauf au Congo (40 %) où la structure du produit net bancaire est restée dominée par la marge sur opérations diverses.

La marge sur opérations diverses est composée des commissions perçues sur les opérations de change et de transfert de fonds. Cette marge a connu un accroissement sensible dans tous les pays, hormis au Gabon et au Tchad où elle a reculé respectivement de 47,8 % à 34 milliards et de 21 % à 13,5 milliards. La hausse de cette marge est de 26,3 % à 3,6 milliards en Centrafrique, de 19,1% à 38 milliards au Congo et de 11,2 % à 30,5 milliards en Guinée Equatoriale.

L'évolution de la marge sur opérations de trésorerie est contrastée suivant les pays. Elle s'est chiffrée à 3,5 milliards (+ 52,4 %) au Congo et à 298 millions (+ 705 %) en Centrafrique, alors que dans le même temps elle chutait à 2,7 milliards (- 46,3 %) au Cameroun et à - 471 millions (- 132 %) au Gabon. Déjà négative de 292 millions en 2009, la marge sur opérations de trésorerie est ressortie à - 205 millions en 2010 au Tchad. De même, en Guinée Equatoriale, elle est apparue à - 1,4 milliard, contre 2,7 milliards une année plus tôt.

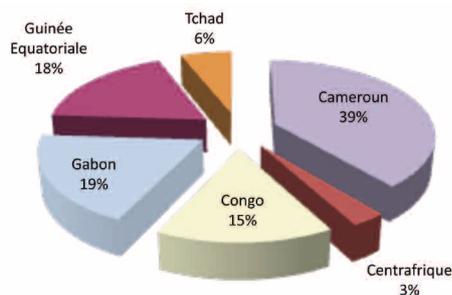
En légère hausse (1,7 %) dans l'ensemble des pays de la CEMAC, les opérations financières dégagent toujours une marge positive non négligeable pour les banques du Cameroun (+ 8 % à 5,4 milliards) et du Gabon (- 69 % à 2,1 milliards). Elles ont concerné l'activité du portefeuille des titres de participation et d'investissement. La marge qui en découle est restée

insignifiante pour trois pays, s'établissant à 674 millions au Congo, à 208 millions en Guinée Equatoriale et à 16 millions en Centrafrique. Elle est négative au Tchad de 205 millions.

Les opérations de crédit-bail ne sont véritablement réalisées que par les banques camerounaises et gabonaises. Elles sont quasiment inexistantes en Centrafrique, en Guinée Equatoriale et au Tchad. La marge qu'elles génèrent ressort à 3,3 milliards au Cameroun, à 22 millions au Congo et à - 308 millions au Gabon.

La contribution des systèmes bancaires de chaque pays à la formation du PNB global de la CEMAC est de 39 % pour le Cameroun, 3 % pour la Centrafrique, 15 % pour le Congo, 19 % pour le Gabon, 18 % pour la Guinée Equatoriale et 6 % pour le Tchad.

**Contribution des systèmes bancaires
au produit net bancaire au 31 décembre 2010**



6.3. Le résultat net de l'ensemble des banques de la CEMAC s'est accru en 2010

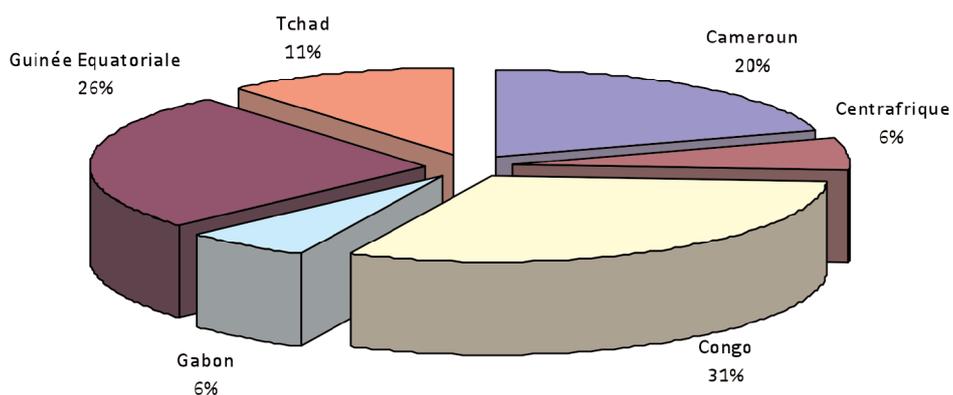
Les frais généraux, évalués à 264 milliards en 2010, ont progressé de 1 %. Ils ont absorbé 54,1 % du produit net bancaire, contre 54,7 % une année auparavant.

Le résultat brut d'exploitation, déjà en repli de 4,3 % en 2009, a encore baissé de 17,6 % à 193,6 milliards au terme de l'exercice 2010 (234,9 milliards en 2009).

Le résultat courant, qui s'obtient en retranchant du résultat brut d'exploitation les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécouvrables, a progressé de 4,1 % pour s'établir à 123,2 milliards au 31 décembre 2010.

Au final, le résultat net des banques de la CEMAC s'est élevé à 67,2 milliards, principalement apporté par les banques du Congo (20,9 milliards), de Guinée Equatoriale (17 milliards), du Cameroun (13,1 milliards) et du Tchad (7,5 milliards). Les banques centrafricaines n'ont réalisé que 4 milliards, tandis que celles du Gabon ont connu une chute de leurs bénéfices nets de 87,3 % à 4,4 milliards.

Répartition du résultat net par pays au 31 décembre 2010





**L'ACTIVITE DE LA COMMISSION BANCAIRE
ET DE SON SECRETARIAT GENERAL**

7. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE

En 2010, la Commission Bancaire a tenu huit sessions, dont quatre sessions extraordinaires au cours desquelles des résolutions ont été prises conformément aux prérogatives conférées par la Convention de 1990, à savoir : pouvoir de contrôle, délivrance de décisions individuelles, pouvoir normatif et pouvoir disciplinaire.

7.1. Dans l'exercice de sa mission de contrôle

La COBAC a exercé son pouvoir de contrôle afin de s'assurer du respect par les établissements de crédit et de microfinance des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans la CEMAC.

En amont de la procédure disciplinaire, la COBAC dispose de plusieurs outils juridiques pour inciter les établissements de crédit à se conformer à la loi bancaire : la mise en garde et l'injonction couplée par la mise sous astreinte.

Ainsi en 2010, 18 injonctions, dont certaines ont conduit à l'ouverture de procédures disciplinaires, ont été adressées aux établissements de crédit aux fins de les amener à respecter la réglementation. Il convient de noter que 11 injonctions étaient complétées d'une mise sous astreinte. Une seule mise en garde a été adressée à l'encontre d'un établissement de crédit.

Par ailleurs, si la gestion d'un établissement de crédit ne peut plus être assurée dans des conditions normales, et de manière générale, lorsqu'il y a carence dans son administration ou sa direction, la Commission Bancaire est habilitée à désigner un administrateur provisoire doté de toutes attributions nécessaires à l'administration et à la direction de l'établissement et du pouvoir de déclarer la cessation des paiements.

A cet égard, la COBAC a pris 10 décisions visant la prorogation des mandats des administrateurs provisoires en place, une décision de clôture d'administration provisoire avec reprise d'activité et une décision de clôture d'administration provisoire avec retrait d'agrément.

7.2. Sur le plan de l'octroi de décisions individuelles

L'exercice de l'activité bancaire est subordonné à l'obtention d'un agrément délivré par l'Autorité monétaire après avis conforme de la Commission Bancaire. A ce titre, la Commission Bancaire a pris 32 décisions portant avis conforme pour l'octroi par l'Autorité monétaire d'agréments pour l'implantation de deux banques, des dirigeants et des commissaires aux comptes des établissements de crédit.

En outre, en cours d'activité d'une structure bancaire, toute modification de sa structure juridique requiert une autorisation préalable délivrée par l'organe de supervision.

Ainsi, au titre des modifications de situation des établissements de crédit, la COBAC a délivré des autorisations préalables pour 29 demandes, dont 18 relatives à l'augmentation du capital. Cette hausse des demandes d'autorisation préalable est dû aux exigences du Règlement COBAC R-2009/01 du 1er avril 2009 portant fixation du capital social minimum des établissements de crédit qui fixe le capital minimum des établissements bancaires et des établissements financiers respectivement à 10 000 millions et à 2 000 millions. La période transitoire accordée aux établissements de crédit de la CEMAC en activité avant l'entrée en vigueur du présent règlement pour s'y conformer est de cinq ans à compter du 1er juin 2009.

7.3. Sur le plan normatif

Les travaux portant sur la réforme du cadre juridique sur le traitement des établissements de crédit en difficulté poursuivent leur cours. La Commission Bancaire a validé l'avant-projet de règlement CEMAC afférent et a instruit son Secrétariat Général de procéder à la consultation habituelle de toutes les parties prenantes, notamment les Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit de la CEMAC, les Autorités monétaires et judiciaires, et le Secrétariat Permanent de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) pour recueillir leurs observations.

S'agissant de l'augmentation du capital social des établissements de crédit de la CEMAC, avec maintien à l'identique de la structure du capital et du taux de participation de chaque actionnaire, la Commission Bancaire a opté pour une habilitation permanente de son Président aux fins de délivrer l'autorisation préalable fixée par le Règlement COBAC R-93/09 relatif aux modifications de situation des établissements de crédit.

Pour ce qui est du secteur de la microfinance, deux nouveaux règlements ont été adoptés en 2010. Il s'agit du Règlement COBAC EMF-2010/01 relatif au Plan Comptable des Etablissements de Microfinance et du Règlement COBAC EMF-2010/02 relatif à l'Organisation des comptabilités des Etablissements de Microfinance.

Trois Instructions ont également été adoptées par la COBAC, à savoir :

- l'instruction COBAC I-EMF 2010/01 relative à la comptabilisation des opérations de cession d'éléments d'actifs des EMF ;
- l'instruction COBAC EMF-2010/02 relative à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les EMF ;

- l'instruction COBAC EMF-2010/03 portant liste, teneur, modèle, périodicité et modalité de présentation des états déclaratifs et obligation d'établissement et de publication des comptes annuels des EMF.

7. 4. Sur le plan disciplinaire

L'année 2010 s'est caractérisée par une forte activité disciplinaire avec l'ouverture de procédures à l'encontre de 16 établissements, concernant aussi bien la banque personne morale que ses acteurs personnes physiques. L'activité se singularise par un nombre conséquent de dossiers visant l'audition d'anciens dirigeants qui, bien que n'étant plus en fonction en 2010, ont eu à s'exprimer devant le superviseur pour répondre d'infractions à la réglementation commises dans leur gestion passée.

Aux termes des procédures, la Commission Bancaire a prononcé 8 avertissements et 12 retraits d'agrément.

Décisions ⁹	Nombre
Avis conformes délivrés	72
Banques	32
EMF	40
Avis conformes refusés	19
Banques	4
EMF	15
Autorisations préalables	32
Banques	29
EMF	3
Nomination Administrateurs provisoires	0
Banques	0
EMF	0
Sanctions disciplinaires*	20
Banques	20
EMF	0
*dont retraits d'agrément	12
Total	143

⁹ Ces avis concernent aussi bien les établissements, leurs dirigeants que les commissaires aux comptes.

8. LES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COBAC

8.1. Le contrôle permanent

L'année 2010 a été marquée par une plus grande dynamique dans la réalisation des activités de Contrôle Permanent, impulsée par un renforcement en moyens humains opéré en 2009, doublé de l'automatisation complète du processus de reporting des établissements de crédit.

8.1.1. Travaux courants de contrôle permanent

La surveillance du reporting périodique des établissements de crédit a été affinée par l'instauration d'analyses complètes des états réglementaires, destinées à juger de leur cohérence d'ensemble. Ces contrôles ont permis d'interpeller les établissements de crédit pour les inviter à plus de vigilance et d'exactitude dans leurs déclarations.

De plus, le processus d'automatisation complète du système de reporting CERBER a été finalisé avec le démarrage effectif de la plateforme e-cerber, permettant des échanges en temps réel avec les établissements de crédit. Cette automatisation totale du système CERBER a permis une réorientation partielle des ressources humaines autrefois affectées à un processus manuel.

Le Contrôle Permanent du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LAB) est désormais opérationnel, avec le traitement du reporting relatif aux diligences afférentes par ASTROLAB. La revue de ce dispositif est effectuée semestriellement à travers l'analyse des réponses au questionnaire LAB de la COBAC.

S'agissant des rapports de contrôle interne reçus, leur traitement a donné lieu à des courriers adressés aux établissements de crédit concernés, attirant particulièrement leur attention sur les mesures à prendre pour se conformer au Règlement COBAC R-2001/07 relatif au contrôle interne au sein des établissements de crédit. Les insuffisances relevées ont concerné principalement la séparation du contrôle de deuxième niveau des tâches opérationnelles, la définition et la mise en œuvre des plannings de missions d'audit, le suivi des mesures correctrices prises suite aux recommandations des auditeurs, la formalisation et le suivi des procédures, la qualité et la sécurité des systèmes d'informations, ainsi que la clarté et la pertinence des cartographies de risques opérées.

D'une manière générale, les progrès constatés depuis quelques années dans les domaines tels que l'organisation des services du contrôle interne, la désignation des responsables et le reporting se sont poursuivis, et les dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ont été considérablement améliorés.

8.1.2. Mise à jour des outils du contrôle permanent

En 2009, le Secrétariat Général de la COBAC avait entrepris de revoir et de formaliser ses procédures et méthodes. Un vaste chantier d'amélioration des outils de contrôle permanent avait été engagé, notamment la mise à jour du système CERBER (Collecte, Exploitation et Restitution aux Banques et Etablissements Financiers des Etats Réglementaires) et l'élaboration de l'outil ASTROLAB sus-évoqué.

Ainsi, en 2010, le système CERBER a été revu en profondeur en raison de l'évolution de la réglementation comptable et prudentielle. Les contrôles ont été renforcés et le détail de certaines informations nécessaires au calcul des normes prudentielles affiné. De même, de nouveaux états ont été créés pour l'élaboration des statistiques monétaires par la Banque Centrale et l'information des autorités monétaires.

L'opérationnalité de ce nouveau système, formalisée par l'Instruction COBAC I-2008/01 portant mise à jour du système de CERBER, adoptée le 28 octobre 2008 et entrée en vigueur le 1er janvier 2009, a pu être obtenue durant une période de tests accrus effectués en synergie avec les assujettis. A ce jour, tous les établissements de crédit se sont familiarisés avec ce nouvel outil, malgré les retards parfois observés.

De plus, un atelier de formation s'était déroulé au premier trimestre 2010 pour renforcer les capacités des principaux responsables et utilisateurs du système CERBER.

8.1.3 Suivi des établissements de crédit en difficulté et des établissements de crédit en violation des normes prudentielles

Les établissements de crédit en difficulté ainsi que ceux en infraction à la réglementation prudentielle ont fait l'objet d'un suivi rapproché par le Secrétariat Général de la COBAC. Ce faisant, une analyse régulière des rapports et des déclarations périodiques des trois banques placées sous administration provisoire au cours de l'année 2010 a été effectuée. Des missions ont été diligentées auprès de ces établissements dans le but d'évaluer les progrès accomplis et de les accompagner dans leur processus de redressement. A l'issue de ces diligences, l'un des établissements concernés est sorti du régime d'administration provisoire, et ses organes décisionnels sont d'ores et déjà opérationnels.

La situation des établissements en infraction par rapport à certaines normes prudentielles a été régulièrement examinée. Le suivi exercé par le Secrétariat Général a conduit la Commission Bancaire à adresser des sanctions disciplinaires à certains d'entre eux à l'effet de se conformer aux normes dans les délais requis.

8.2. Exécution du programme de contrôle sur place en 2010

Les propositions d'enquêtes sur place de l'exercice 2010 approuvées par la Commission Bancaire retenaient trois orientations majeures : une enquête thématique transversale sur l'évaluation du portefeuille de crédits des établissements de crédit au regard de l'impact de la crise financière internationale sur leur activité d'intermédiation, le suivi des établissements sous administration provisoire et des recommandations formulées par les précédentes missions et les contrôles dits de routine aussi bien auprès des banques, des établissements financiers que de certains établissements de microfinance du Cameroun.

De manière globale, le programme de 2010 n'a été exécuté que partiellement, en raison principalement des problèmes d'effectifs et de nombreuses missions ponctuelles commandées par l'urgence.

Tableau 10 : Contrôles prévus et réalisés par le Secrétariat Général de la COBAC en 2010

	Missions de suivi des recommandations		Missions de vérification générale				Autres missions		Total	
			Etablissements de crédit		Etablissements de Microfinance					
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
Cameroun	-	-	5	1	8	0	2	2	15	3
Centrafrique	-	-	1	1	-	-	2	2	3	3
Congo	-	-	2	0	-	-	2	2	4	2
Gabon	2	0	3	2	1	0	2	2	8	4
Guinée Equatoriale	1	1	1	0	-	-	1	1	3	2
Tchad	-	-	2	2	-	-	2	2	4	4
TOTAL	3	1	14	6	9	0	11	11	37	18

8.3 Surveillance du secteur de la microfinance

La croissance du secteur de la microfinance dans la CEMAC s'est poursuivie au cours de l'année 2010, avec une orientation à la hausse de l'ensemble des indicateurs d'activité. Nonobstant ces évolutions, le défi majeur est celui d'encadrer cette croissance qui s'accompagne de nombreuses insuffisances recensées au niveau des établissements de microfinance en activité (problèmes de gouvernance, gestion des risques inadaptée, absence de contrôle interne, méconnaissance des dispositions réglementaires, etc.).

8.3.1 Aperçu du secteur de la Microfinance

Grâce aux efforts conjoints de la COBAC et des Autorités Monétaires nationales, le développement anarchique du secteur de la microfinance a laissé progressivement place à une meilleure maîtrise de son évolution.

De 629 établissements de microfinance (EMF) en 2007, le nombre d'EMF ayant reçu l'avis conforme de la COBAC est passé à 758 à fin décembre 2010. Le Cameroun (65,3 %) et le Tchad (22,6 %) occupent respectivement la première et la seconde place des pays abritant le plus grand nombre d'établissements en activité.

Tableau 11 : Nombre d'établissements de microfinance par pays au 31 décembre 2010

CATEGORIES	PAYS						TOTAL CEMAC
	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad	RCA	Guinée E.	
1 ^{ère} catégorie	446	53	2	170	18	0	689
• Indépendants	183	19	2	11	2	0	217
• Réseaux ¹⁰	263	34	0	159	16	0	472
2 ^{ème} catégorie	45	7	7	2	1	0	62
3 ^{ème} catégorie	4	2	1	0	0	0	7
TOTAL	495	62	10	172	19	0	758

Les établissements de première catégorie représentent la grande majorité (90,9 %) de ces structures.

¹⁰ Ensemble constitué d'un organe faitier et des caisses affiliées.

8.3.2. Dispositif de supervision des EMF

Un renforcement notable du dispositif de supervision des Etablissements de microfinance a été enregistré en 2010.

En droite ligne des principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace, le dispositif de supervision des EMF dans la CEMAC repose sur deux types de contrôle : le contrôle sur place et le contrôle sur pièces.

Sur le plan des contrôles sur place, l'année 2010 a davantage été une année d'approfondissement des conclusions de certaines missions de vérification effectuées au cours de l'année 2009. Ainsi, dans l'optique d'une surveillance permanente optimale des EMF, deux outils essentiels ont été mis en place par la COBAC :

- le Plan Comptable des Etablissements de Microfinance (PCEMF). Après son adoption en avril 2009 par la Commission Bancaire, une large campagne de vulgarisation de cet outil a été menée entre mai et juillet 2010 auprès des responsables et des auditeurs (internes et externes) des EMF de la sous- région ;
- le Système d'Evaluation et de Supervision des Activités de Microfinance dans la CEMAC (SESAME). Il s'agit d'un applicatif informatique destiné à l'analyse financière et prudentielle des états déclaratifs des EMF. L'implémentation de ses protocoles devant permettre le reporting des états déclaratifs des EMF auprès de la COBAC a été lancée en octobre 2010 auprès des EMF de Centrafrique, du Tchad, du Congo et du Gabon. L'opération se poursuivra en 2011 auprès des établissements de microfinance du Cameroun¹¹.

9. COOPERATION INTERNATIONALE

Le Secrétariat Général de la COBAC a organisé ou pris part à diverses réunions et conférences ayant trait à son domaine de compétence tant sur le plan régional qu'international.

9.1. Concertation annuelle avec la profession bancaire

Comme en 2009, la COBAC a organisé la troisième réunion de concertation annuelle avec la profession bancaire de la CEMAC conformément aux recommandations du Comité de Bâle. La réunion portait principalement sur les implications, pour les établissements de crédit de la CEMAC, de la crise financière internationale qui s'est déclenchée en 2007, notamment les constats à dresser et les leçons à tirer.

¹¹ La Guinée Equatoriale ne figure pas dans ce programme dans la mesure où elle ne dispose pas encore d'établissements de Microfinance ayant reçu l'avis conforme de la COBAC.

Sur le plan international, l'analyse de la crise a montré la nécessité de l'élaboration d'une réglementation appropriée et de sa stricte application pour le maintien de la stabilité financière, avec pour ossature la redéfinition des fonds propres, la mise en place d'un ratio de levier, le provisionnement prospectif et l'édiction d'une norme internationale de liquidité.

9.2. Réunion du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

La COBAC a organisé la 15^{ème} Assemblée Annuelle du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC) à Yaoundé, du 5 au 7 août 2010. Cette réunion a permis à chaque Etat membre de faire le point sur la situation de son système bancaire et de présenter les développements récents intervenus dans son dispositif de supervision. Il s'est agi aussi de mettre en exergue les défis communs auxquels sont confrontés les superviseurs composant le Comité.

A l'issue des échanges, le Secrétaire Général de la COBAC a été désigné pour présider le Comité pour un mandat d'un an et les autres membres ont été encouragés à ratifier la Charte adoptée à Banjul en Gambie lors de la 14^{ème} Assemblée annuelle. Enfin, la Banque Centrale de Guinée a été choisie pour abriter la 16^{ème} conférence annuelle en 2011.

9.3. Réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones

Le Groupe des Superviseurs bancaires francophones (GSBF) a tenu à Beyrouth (Liban), sa huitième réunion sous la présidence de Monsieur Riad SALAME, Gouverneur de la Banque Centrale du Liban, son Président en exercice.

Cette réunion, qui a été suivie d'un séminaire sur la réforme des ratios de solvabilité, a permis à chaque membre du Groupe de faire un état des lieux de la situation de chaque système bancaire et de discuter des évolutions réglementaires relatives aux propositions du Comité de Bâle de mars et décembre 2010 sur la mise en place du dispositif de Bâle 2.

Enfin, le rapport du Comité de Bâle de février 2010 sur la microfinance a été présenté et discuté entre les superviseurs.

9.4. Autres réunions internationales

La COBAC a pris part à la 16^{ème} Conférence Internationale des Superviseurs Bancaires tenue du 20 au 23 septembre 2010 à Singapour organisée par l'Autorité Monétaire de Singapour (MAS), en collaboration avec le Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire (BCBS).

Cette Conférence, présidée par M. Nout WELLINK, Gouverneur de la Banque Centrale des Pays Bas et Président du Comité de Bâle, s'est étalée sur deux journées et a permis aux participants d'aborder en profondeur les deux thèmes retenus à savoir : « Pour une plus grande résilience du secteur bancaire » et « Un cadre financier stable pour une croissance économique durable ».

En marge de ces assises, le Secrétaire Général de la COBAC, Monsieur IDRIS AHMED IDRIS a présidé une réunion des membres du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC).

Enfin, la COBAC a aussi pris part aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale à Washington le 10 octobre 2010.



ANNEXES

Annexe 1 : Capital social des banques en activité en 2010

CAMEROUN - CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2010 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Afriland First Bank DG : ALAMINE OUSMANE MEY DGA : NAFACK ALPHONSE	First Bank	12 500	SBF and Co 37,12 FMO 19,33 Kouesseu J.B. 10,56 Jully S.A. 8,07 KammogneFokam P. 9,7 Autres 15,22	22
Banque Atlantique du Cameroun DG : TOKPANOU FRANÇOIS XAVIER DGA : SIMPORE MOHAMED	BAC	5 500	AFG Central ET East Africa 54,52 Financial Risk International 18 Autres 26,48	12
Banque Internationale du Came- roun pour l'Epargne et le Crédit DG : REBILLARD PASCAL DGA : ONDOA NKOU INNOCENT	BICEC	6 000	Banques Populaires Caisse d'Eparg- ne Internationale & Outre Mer (BPCE IOM) 61,22 Etat camerounais 17,5 Proparco 7,25 Autres 14,03	30
Commercial Bank of Cameroon AP : NJANGA NJOH MARTIN LUTHER	CBC	7 000	CFH LUXEMBOURG 58,2 AGF Tiard (ex-SnacTiard) 8,89 Autres 32,91	8
Citibank CameroonSA DG: ZAIDI SYED ASIF ALI DGA : SAKO ABDOUL KARIM	Citibank	5 684	CITIBANK NA NEW YORK 99,98 FERDINAND ZAUMU ZWOOG- SEEG 0,01 ZAIDI SYED ASIF ALI 0,01	2
Ecobank Cameroun DG : EKUE ASSIOGBON DÂDJIN DGA : AWONA GUY-MARTIAL	Citibank	5 684	Ecobank Transnational Inc. 79,6 Fotso André 5 Axa Assurances 2	20

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2010 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
			La Citoyenne Assurances 2 Autres 11,4	
Société Commerciale de Banque-Cameroun DG : DUBUS FRANCIS DGA :	CA SCB	6 000	IUB Holding 65 Etat camerounais 35	17
Société Générale de Banques au Cameroun DG : MAYMAT ALEXANDRE DGA : BANGA-NTOLO LOUIS	SGBC	6 250	Société Générale 58,08 Etat camerounais 25,6 AGF Cameroun (ex-Snac) 16,32	21
Standard Chartered Bank Came- ron DG : MANDENG BATOUM MATHIEU DGA : ATANGA MARTIN	SCBC	7 000	Standard Chartered Holding (Africa) B.V 100	2
Union Bank of Cameroon PLC DG : KUNLE AJEIGBE ABDUL- LATIF DGA : KOTTO NDOUMBE SAMUEL	UBC Plc	20 000	Oceanic Bank International 54 CAMCCULL 37 Autres 9	5
National Financial Credit Bank DG : KOS A MPON DGA : AKOB GREGORY BAN- JONG	NFC Bank	3 317	AwangaZachariaAnyangwo 39,31 ItchangwengAmandong 8,63 ItambiAnyeneba 8,33 Ashime M. Ekwaya 8,33 Anyene Frida 8,33 Autres privés camerounais 27,07	13
United Bank for AfricaCameroun DG : EMEKE IWERIEBOR ERUEMULOR DGA : WEGA GEORGES	UBA	3 317	UBA Plc 99,99 Autres 0,01	12
Total : 12 banques		102 214		164

R.C.A. : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2010 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Ecobank DG : ASSOSSOU CHRISTIAN ERIC DGA : YANINDJI CELESTIN	Ecobank	5 000	Ecobank Transnational Inc 75 Privés Centrafricains 20 Etat centrafricain 5	11
Banque Populaire Maroco-Centrafricaine DG : TAHRI JOUTEI HASSANI ABDESLAM DGA : ALI CHAIBOU	BPMC	8 127	Banque Centrale Populaire du Maroc 62,5 Etat centrafricain 37,5	3
Banque Sahelo-Saharienne pour l'investissement et le Commerce Centrafrique DG : BARRY GAOUSSOU DGA : WADA ADEL MOUFTHA	BSIC- RCA	5 000	BSIC-Tripoli 99,98 Divers 0,02	3
Commercial Bank Centrafrique AP: TAGATIO	CBCA	1 500	CFH 49,3 Yves Michel Fotso 4 Joseph Kamach 25,52 Etat centrafricain 10 Commercial Bank Cameroun 5 Autres 6,18	4
Total : 3 banques		5 000		21

CONGO : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2010 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Crédit du Congo ADG : KETTANI ABDELLAHAD DGA : PECKSTADT JEAN THIERRY	CDCO	5 011	Attijariwafa Bank 91 Etat congolais 9	8
La Congolaise de Banque DG : EL MASLOUMI YOUNES DGA :	LCB	5 000	Hubert Pendino 29 Bijouterie B. Beltrando 27 BMCE Bank 25 Etat congolais 11 Raymond IBATA 4 Southern Cross Finance 4	14
BGFIBANK Congo DG : OBIANG ONDO NARCISSE DGA : GUYON ERIC	BGFIBANK Congo	10 000	BGFIBANK 60 SCIPA S.A. 25 Delta Synergie 10 Mme Bongo 5	3
Banque Commerciale Internationale DG : MERLOT ALAIN DG : -	BCI	5 000	Banques Populaires Caisse d'Epar- gne Internationale & Outre Mer (BPCE IOM) 99,993 Banque Fédérale des Banques Populaires 0,003 Bruno Mettling 0,003	17
ECOBANK DG : NOULEKOU KOMI LAZARE DGA : PENDI-BISSEYOU SYLVAIN	Ecobank	5 000	ETI 100	5
Banque Congolaise de l'Habitat DG : CHAARI BECHIR DGA: BOBOUA MIMATA E.	BCH	5 000	Etat Congolais 41 Société MOREL et PROM 10 Banque de l'habitat de Tunisie 7 BDEAC 4 PAPN 4 BAD 15 Groupe MED 10 Société Bâtir 9	3
Total : 6 banques		35 011		50

GABON : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2010 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)		Nombre de guichets
Banque Gabonaise de Développement DG : BONGO CHRISTIAN DGA : NTOKO PIERRE MARIE	BGD	25 200	Etat gabonais AFD BEAC D.E.G. Autres	69,01 11,4 8 7,8 3,79	10
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon DG : AYO-IGUENDHA CLAUDE DGA : DUBOIS MICHEL	BICIG	18 000	BNP Paribas Privés gabonais Etat gabonais	46,67 26,98 26,35	17
BGFIBANK DG : LABONTE JEAN LUC DGA : MANON PATRICIA	BGFIBANK	53 768	Compagnie du Komo BGD Delta Synergie Carlot TASSARA Int. Personnel BGFIBank Société Financière des Vosges Investisseurs privés	25,01 10 9,01 9,5 8,98 5 32,5	7
Banque de l'Habitat du Gabon DG : ONDZOUNGA PACOME RUFIN DGA : MINKO-BIDZA MARGUARET	BHG	6 050 1 250	BGD OGAR OGAR VIE CNSS OFIDE	55,55 32,1 12,35	1
Citibank Gabon SA DG : ANON EDGARD DGA : WEISFLOG JULIETTE	Citibank	17783	Citigroup	100	2 3
Orabank (Ex-Financial Bank Gabon) DG : KANE MAMOUDOU DGA :	FBG	5 000	Financial BC Togo Pascaline Mferri Bongo A. MabikaMouyama Samuel DossouAworet Etat gabonais René Hilaire Adiaheno	81,21 3,81 9,52 3,81 1,58 0,07	2

Union Gabonaise de Banque DG : HOFFMAN FRANCOIS DGA :	UGB	7 400	Attijariwafa Bank Etat gabonais Delta Synergie Groupe Ogar BGD Autres	58,71 26,09 5,21 4,39 3,75 1,85	4
Ecobank Gabon DG : SIATE Jean-Baptiste DGA : GUEDON Désiré	Ecobank	6 900	ETI	100	3
United Bank for Africa Gabon DG : AYO BARRO KATHRYN	UBA	6 980	UBA Plc	100	1
Total : 9 banques		147 081			47

GUINEE EQUATORIALE : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2010 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Banco Nacional de Guinea Ecuatorial DG : VERHEEZEN CORNELIS DGA :	BANGE	7 000	Etat équato-guinéen 35 Banco de Comercio de Filipinas 30 Autres 35	3
BGFIBANK Guinea Ecuatorial DG : - DGA : BARRY ABDOURAHMANE	BGFI- BANK GE	5 000	BGFIBANK 50 Etat équato-guinéen 15 ObiangNguema 20 Melchor ESONO EDJO 11,69 Autres 3,31	2
CCEIBANK Guinea Ecuatorial DG: TINDJOU DJAMENI JOSEPH CELESTIN DGA: DORIA LAJAY ALBERTO	CCEI-GE	10 000	Afriland First Bank 52 FMO 14 Etat équato-guinéen 10 Abayak SA 10 Privés équato-guinéens 14	4
Société Générale de Banques en Guinea Ecuatorial DG : NAHUM PIERRE DGA :	SGBGE	5 220	Groupe Société Générale 43,89 Etat équato-guinéen 31,8 Proparco 9,54 ObiangNguema 7,14 Autres 7.63	5
Total : 4 banques		27 220		14

TCHAD : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2010 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Banque Agricole et Commerciale DG : CHRISTIAN GEORGES DIGUIMBAYE DGA : BAHAR HASSAN DIAR	BAC	3 000	Etat tchadien 1000	1
Banque Commerciale du Chari DG : KHALIFA ETTALUA DGA : DAOUD HAMID DABOU	BCC	6 000	Etat tchadien 50 LibyanForeign Bank 50	5
Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Tchad-S.A. DG : ADAMOU NAMATA DGA : HISSENE AHMAT SENOUSSI	BSIC - Tchad	6 000	BSIC Libye 100	5
Commercial Bank Tchad DG: GALIBERT Jean-Pierre Marie DGA1 : ABDEL-KHADRE MAHAMAT	CBT	4 020	Groupe Fotso 50,68 Etat tchadien 17,48 CNPS 12,14 Star Nationale 9,73 BDEAC 5 Autres 4,97	3
Ecobank Tchad DG : KERIM MAHAMAT ALI DGA : DABIRE JEAN CLEMENT VICTOR	Ecobank	5 000	Ecobank Transnational Inc.73,43 Holding Cofipa 20,6 Autres 5,97	11
Orabank (ex-Financial Bank Tchad) DG : LOUKOUMANOU WAIDI DGA : ISTASSE Vincent	FBT	4 350	Financial BC Holding Togo 100	1
Société Générale Tchad DG : SIMONNEAU FRANCIS DGA : DANNA ATIM MOUSSA	SGT	5 000	Société Générale Paris 40 Société Générale de Banques au Cameroun 26 Etat tchadien 20 Autres 14	7

United Bank for Africa Tchad DG : NOUNKE Alain Michel DGA : AKHOUNA KASSER	UBA	7 796	UBA plc Anthony ELUMELU Emmanuel NNROM Rasheed OLAOLUWA	99,97 0,01 0,01 0,01	2
Total : 9 banques		41 166			37

ANNEXE 2 : DONNEES SUR LES SYSTEMES BANCAIRES DE LA CEMAC

Evolution du total de la situation cumulée des banques

	2006	2007	2008	2009	2010	Variations 09/ 10	
						en montant	en %
Cameroun	1 931 226	2 217 207	2 424 883	2 626 223	2 916 473	290 250	11,1
Centrafrique	72 077	98 309	113 760	136 144	156 631	20 487	15,0
Congo	437 149	524 458	704 758	763 479	1 110 846	347 367	45,5
Gabon	1 157 396	1 809 187	1 409 014	1 501 857	1 640 357	138 500	9,2
Guinée Equatoriale	426 999	597 194	889 444	968 657	1 261 672	293 015	30,2
Tchad	286 069	301 923	355 060	385 481	497 861	112 380	29,2
CEMAC	4 310 916	5 548 278	5 896 919	6 381 841	7 583 840	1 201 999	18,8

Evolution des crédits bruts

	2006	2007	2008	2009	2010	Variations 09/ 10	
						en montant	en %
Cameroun	1 005 154	1 081 924	1 318 402	1 428 650	1 600 577	171 927	12,0
Centrafrique	69 433	74 763	86 704	92 038	116 059	24 021	26,1
Congo	102 216	115 876	202 063	258 945	379 323	120 378	46,5
Gabon	557 535	650 896	644 235	681 385	818 414	137 029	20,1
Guinée Equatoriale	154 453	214 317	420 606	467 253	627 689	160 436	34,3
Tchad	160 009	152 937	221 534	256 379	294 957	38 578	15,0
CEMAC	2 048 800	2 290 713	2 893 544	3 184 650	3 837 019	652 369	20,5

Evolution des crédits nets

	2006	2007	2008	2009	2010	Variations 09/ 10	
						en montant	en %
Cameroun	894 920	956 799	1 179 930	1 283 496	1 422 875	139 379	10,9
Centrafrique	52 096	55 863	71 373	77 644	101 088	23 444	30,2
Congo	101 273	113 330	199 280	255 047	374 593	119 546	46,9
Gabon	505 297	611 787	604 816	646 581	787 025	140 444	21,7
Guinée Equatoriale	135 755	191 550	388 728	431 822	587 841	156 019	36,1
Tchad	143 797	138 301	209 084	239 164	268 628	29 464	12,3
CEMAC	1 833 138	2 067 630	2 653 211	2 933 754	3 542 050	608 296	20,7

Ventilation des crédits bruts par type de clientèle (exclu l'encours financier des opérations de crédit-bail)

	Administrations et Organismes publics	Administra- tions privées	Entreprises publiques	Entreprises privées	Particuliers	Total résident	Total non résident	Autres créances	Total
2008									
	Cameroun	14 776	114 294	904 947	134 915	1 172 583	102 749	28 601	1 303 933
	Centrafricque	554	2 136	51 299	8 934	83 754	2 289	0	86 043
	Congo	9 963	22 498	145 683	18 741	197 253	4 099	0	201 352
	Gabon	24 247	1 334	453 679	128 308	609 947	12 981	0	622 928
	Guinée Equatoriale	2 332	22 160	332 273	28 928	385 796	32 681	42	418 519
	Tchad	12 258	37 490	114 933	19 099	185 994	32 416	85	218 495
	CEMAC	73 282	199 912	2 002 814	338 925	2 635 327	187 215	28 728	2 851 270
2009									
	Cameroun	11 949	117 253	966 517	169 338	1 266 551	115 722	32 379	1 414 652
	Centrafricque	616	1 709	50 034	10 196	79 066	12 485	0	91 551
	Congo	8 307	16 816	189 950	36 168	251 669	5 941	0	257 610
	Gabon	67 484	1 107	438 946	126 874	644 019	30 391	0	674 410
	Guinée Equatoriale	1 910	21 660	358 232	38 672	420 533	42 845	0	463 378
	Tchad	23 708	36 515	137 691	23 338	222 196	29 529	0	251 725
	CEMAC	119 414	195 060	2 141 370	404 586	2 884 034	236 913	32 379	3 153 326
2010									
	Cameroun	18 844	117 028	1 012 982	201 968	1 358 366	184 078	40 859	1 583 303
	Centrafricque	1 015	1 639	63 558	20 256	103 432	11 357	0	114 789
	Congo	5 199	14 469	265 377	53 422	340 380	32 427	4 910	377 717
	Gabon	196 525	2 635	423 562	142 574	777 948	28 529	0	806 477
	Guinée Equatoriale	1 323	1 837	487 228	52 768	567 115	58 092	0	625 207
	Tchad	40 382	2 397	179 680	32 187	281 190	10 644	0	291 834
	CEMAC	267 937	196 291	2 432 387	503 175	3 428 431	325 127	45 769	3 799 327

Ventilation des crédits sains à la clientèle suivant la durée initiale (exclu l'encours financier des opérations de crédit-bail et les autres créances)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2008							
Crédits à long terme	32 516	2 571	434	6 542	59	7 733	49 855
Crédits à moyen terme	446 843	14 028	98 131	328 573	41 730	51 467	980 772
Crédits à court terme	397 679	20 061	23 803	99 549	19 900	45 298	606 290
Compte débiteurs de la clientèle	230 157	30 692	76 234	144 824	316 879	62 868	861 654
Crédits sains*	1 107 195	67 352	198 602	579 488	378 568	167 366	2 498 571
2009							
Crédits à long terme	32 102	2 583	16 623	24 225	2 007	8 301	85 841
Crédits à moyen terme	532 335	21 538	112 210	297 414	79 571	51 327	1 094 395
Crédits à court terme	343 572	23 706	26 448	148 290	7 242	56 967	606 225
Compte débiteurs de la clientèle	213 455	18 567	93 189	152 586	308 363	65 810	851 970
Crédits sains*	1 121 464	66 394	248 470	622 515	397 183	182 405	2 638 431
2010							
Crédits à long terme	29 252	3 474	12 676	17 532	3 355	12 310	78 599
Crédits à moyen terme	505 949	23 821	169 626	460 499	123 879	66 596	1 350 370
Crédits à court terme	364 988	33 903	41 844	101 688	14 735	57 188	614 326
Compte débiteurs de la clientèle	241 825	31 468	135 931	176 539	240 422	82 156	908 341
Crédits sains*	1 142 014	92 666	360 077	756 238	382 391	218 250	2 951 636

Crédits sains = crédits bruts – créances en souffrance brutes

Evolution des créances en souffrance brutes clientèle, créances douteuses brutes clientèle et provisions pour dépréciation des comptes clientèle

	2008		2009		2010	
	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes
Cameroun	152 018	142 578	180 845	140 158	236 311	199 178
Centrafrique	18 503	16 797	19 648	15 384	16 127	15 361
Congo	3 132	2 516	3 918	2 866	7 884	4 170
Gabon	47 881	44 191	49 037	38 396	51 445	34 580
Guinée E.	41 475	23 041	54 996	40 225	44 976	33 532
Tchad	17 731	12 459	26 636	21 439	35 801	31 389
CEMAC	280 740	241 582	335 080	258 468	392 544	318 210
		240 333		250 896		294 969

Ventilation des crédits bruts et des créances en souffrance par secteurs d'activité

Secteurs d'activité	Cameroun		RCA		Congo		Gabon		Guinée E.		Tchad		CEMAC	
	Crédits Bruts	créances en souffrance	Crédits Bruts	créances en souffrance	Crédits Bruts	créances en souffrance	Crédits Bruts	créances en souffrance	Crédits Bruts	créances en souffrance	Crédits Bruts	créances en souffrance	Crédits Bruts	créances en souffrance
Agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche	92 143	26 749	7 197	2 227	23 809	238	27 224	2 804	1 416	652	447	111	152 236	32 781
Industries extractives	11 059	2 047	5 046	334	8 324	-	16 579	13 660	20 552	83	22 973	254	84 533	16 378
Industries manufacturières	183 301	35 313	3 889	38	17 475	125	52 706	2 087	28 820	45	19 454	5 770	305 645	43 378
Production – distribution d'électricité – gaz – vapeur – eau	31 280	1 226	5 635	666	5 261	202	17 809	3	4 726	59	7 083	203	71 794	2 359
Bâtiments et travaux publics	40 308	23 600	3 176	1 666	27 577	165	17 455	3 493	148 708	5 964	9 824	1 799	247 048	36 687
Commerce gros et détail – restauration et hôtel	127 597	48 107	4 112	1 303	66 732	985	47 605	4 659	57 842	4 622	23 997	2 630	327 885	62 306
Transports activités des auxiliaires de transports et télécommunications	135 759	24 525	14 833	900	38 582	609	160 164	7 932	16 539	1 457	26 272	2 610	392 149	38 033
Activités des institutions financières – affaires immobilières – production des services destinés aux entreprises	83 339	25 002	12 341	3 761	19 943	270	90 522	2 603	21 087	8 554	22 211	6 594	249 443	46 784
Production de services destinés à la collectivité, de services sociaux et de services personnels	128 247	20 382	6 729	688	6 982	535	21 273	14 118	12 709	4 207	7 239	1 491	374 179	41 421
Non classés ailleurs	236 708	88 092	11 443	4 439	85 509	3 177	51 316	2 191	45 515	3 155	46 957	10 169	477 448	111 223
Crédits aux non-résidents	92 594	10 475	1 668	105	26 465	1 488	36 708	1 172	52 892	16 178	10 772	4 170	221 099	33 568
Total	1 162 335	305 518	76 069	16 127	326 659	7 774	730 361	54 722	410 806	44 976	197 229	35 801	2 903 459	464 918



Ventilation des crédits bruts selon leur nature

	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC
Crédits à l'investissement	225 853	4 805	55 518	54 458	25 340	12 536	378 510
Crédits à l'habitat immobilier	10 428	4 994	17 381	14 407	14 499	19 345	81 054
Crédits à l'équipement	164 377	15 201	58 748	193 766	62 216	40 758	535 066
Crédits moratorisés ou consolidés sur l'Etat	6 744	9 154	3 706	131 608	-	1 541	152 753
Crédits de campagne consolidés	2 954	-	-	-	24	-	2 978
Crédits à la consommation	142 085	7 412	33 853	107 935	29 982	9 135	330 402
Autres (Escompte, Effet commerciaux, Trésorerie, Accompagnement)	274 907	13 786	17 843	52 760	1 381	40 251	400 928
Crédits non ventilés	62 733	5 744	36 025	21 613	7 945	11 597	145 657
créances rattachées	10 108	102	1 072	3 152	582	931	15 947
Comptes débiteurs de la clientèle	241 825	31 468	135 931	176 539	240 422	82 156	908 341
Ensemble	1 142 014	92 666	360 077	756 238	382 391	218 250	2 951 636

Dépôts de la clientèle

	2006	2007	2008	2009	2010	Variations 09 / 10	
						en montant	en %
Cameroun	1 549 549	1 772 718	1 971 603	2 159 448	2 407 155	247 707	11,5
Centrafrique	49 735	67 043	74 199	92 698	102 425	9 727	10,5
Congo	372 923	446 717	598 759	653 263	934 999	281 736	43,1
Gabon	842 912	1 384 761	985 955	1 033 987	1 258 405	224 418	21,7
Guinée Equatoriale	375 983	513 322	784 877	837 816	1 060 501	222 685	26,6
Tchad	208 738	231 770	268 957	300 850	399 844	98 994	32,9
CEMAC	3 399 840	4 416 331	4 684 350	5 078 062	6 163 329	1 085 267	21,4

Composantes des dépôts de la clientèle

	31.12.05					31.12.06				
	Comptes de dépôts à régime spécial	Comptes à terme	Comptes à vue	Autres comptes	Total	Comptes de dépôts à régime spécial	Comptes à terme	Comptes à vue	Autres comptes	Total
Cameroun	183 790	222 672	1 641 377	111 609	2 159 448	186 832	313 674	1 777 789	128 860	2 407 155
Centrafrique	248	16 815	69 376	6 259	92 698	194	15 178	82 727	4 326	102 425
Congo	402	80 634	545 920	26 307	653 263	739	89 890	813 745	30 625	934 999
Gabon	22 763	303 587	672 798	34 839	1 033 987	24 007	373 502	823 137	37 759	1 258 405
Guinée E.	3 066	21 950	795 852	16 948	837 816	4 365	51 508	967 849	36 779	1 060 501
Tchad	197	19 256	276 742	4 655	300 850	238	21 340	368 021	10 245	399 844
CEMAC	210 466	664 914	4 002 065	200 617	5 078 062	216 375	865 092	4 833 268	248 594	6 163 329

Ventilation des dépôts par catégorie de déposants

(en millions)	2009					2010						
	Dépôts publics	Dépôts des entreprises publiques	Dépôts privés	Dépôts des non-résidents	Dépôts non ventilés	Total	Dépôts publics	Dépôts des entreprises publiques	Dépôts privés	Dépôts des non-résidents	Dépôts non ventilés	
Cameroun	310 615	139 426	1 540 987	56 806	111 609	2 159 443	324 623	179 689	1 702 264	71 719	128 860	2 407 155
Centrafrique	11 430	412	71 046	3 551	6 259	92 698	12 755	1 974	76 319	7 051	4 326	102 425
Congo	15 817	71 068	530 991	9 081	26 307	653 264	18 934	127 965	746 647	10 828	30 625	934 999
Gabon	97 287	21 865	838 984	41 012	34 839	1 033 987	66 842	41 175	1 071 969	40 661	37 759	1 258 406
Guinée E.	133 500	37 987	595 797	53 583	16 948	837 815	114 841	63 477	799 318	46 086	36 779	1 060 501
Tchad	65 920	6 836	183 698	39 741	4 655	300 850	111 196	7 996	250 271	20 136	10 245	399 844
CEMAC	634 569	277 594	3 761 503	203 774	200 617	5 078 057	649 191	422 276	4 646 788	196 481	248 594	6 163 329

Titres détenus par les banques en 2010

	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variation (%)	Importance (%)
Titres de placement	22 284	1 167	58 647	10 368	-	7 808	100 274	498,7	37,2
Titres de transaction	13 837	-	-	-	-	4 000	17 837	1 136,1	6,6
Titres d'investissement	30 771	200	12 500	28 494	7 003	220	79 188	- 0,5	29,4
Titres de participation	11 271	187	263	15 375	346	1 041	28 483	- 66,6	10,6
Titres de l'activité de portefeuille	36 964	-	-	1 483	-	-	38 447	1 949,4	14,3
Titres en souffrance	3 907	674	-	400	-	-	4 981	39,0	1,9
Total	119 034	2 228	71 410	56 120	7 349	13 069	269 210	42,8	100,0

Détail des opérations de trésorerie et interbancaires au 31 décembre 2010

	<i>Cameroun</i>	<i>RCA</i>	<i>Congo</i>	<i>Gabon</i>	<i>Guinée E.</i>	<i>Tchad</i>	<i>CEMAC</i>
Emplois	1 131 833	40 267	672 622	718 281	620 753	173 090	3 356 846
Caisse	99 170	4 344	33 779	46 791	14 323	22 700	221 107
Titres de placement et de transaction	36 121	1 167	58 647	10 368	-	11 808	118 111
Opérations au jour le jour et à terme	595 298	4 500	218 805	415 748	250 852	29 833	1 515 036
<i>dont : - placements à la BEAC</i>	292 735	4 000	44 000	156 704	120 000	13 392	630 138
<i>- opérations inter bancaires</i>	251 812	500	72 811	121 872	129 951	15 704	592 650
<i>- prêts et comptes à terme des correspondants associés</i>	22 296	-	56 077	102 908	901	-	182 182
Opérations à vue	393 039	30 038	361 114	244 510	353 230	107 345	1 489 276
<i>dont : - BEAC compte courant</i>	218 030	15 591	212 157	117 848	311 981	38 672	914 9
<i>- comptes à vue des correspondants associés</i>	125 129	7 791	47 010	68 324	20 510	9 222	277 986
Ressources	176 690	12 090	45 466	56 023	29 953	22 848	343 070
Opérations au jour le jour et à terme	61 923	2 614	32 468	13 754	1 269	10 081	122 109
<i>dont : - refinancement BEAC</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>- opérations interbancaires</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>- emprunts et comptes à terme des correspondants associés</i>	9 900	-	5 000	-	-	4 738	19 638
Opérations à vue	113 951	9 467	12 992	41 919	28 659	12 759	219 747
<i>dont : - BEAC compte courant</i>	187	-	-	-	-	765	952
<i>- comptes à vue des correspondants associés</i>	23 485	4 040	7 068	26 030	18 305	6 457	85 385
Dettes rattachées	816	9	6	350	25	8	1 214
Solde de Trésorerie et interbancaire	955 143	28 177	627 156	662 258	590 800	150 242	3 013 776

Evolution des fonds propres réglementaires dans la CEMAC

	2006	2007	2008	2009	2010	Variations 09 / 10	
						en montant	en %
Cameroun	109 678	124 978	128 517	130 695	105 702	- 24 993	-19,1
Centrafrique	6 632	10 100	12 393	11 446	15 715	4 269	37,3
Congo	17 156	21 848	37 334	46 019	55 502	9 483	20,6
Gabon	99 332	124 249	175 079	143 742	154 642	10 900	7,6
Guinée Equatoriale	21 211	27 381	46 689	74 006	104 803	30 797	41,6
Tchad	19 011	16 786	29 076	29 037	15 554	- 13 483	- 46,4
CEMAC	273 020	325 342	429 088	434 945	451 918	16 973	3,9

Evolution du niveau moyen de couverture des risques dans la CEMAC

	2006	2007	2008	2009	2010	Variations 09 / 10	
						en montant	en %
Cameroun	12,4	11,9	10,9	9,9	7,4	- 2,5	- 25,7
Centrafrique	10,8	16,2	17,3	16,3	16,1	- 0,2	- 1,2
Congo	13,5	15,5	16,3	19,7	13,1	- 6,6	- 33,4
Gabon	19,7	16,1	29,2	24,1	22,6	- 1,5	- 6,2
Guinée Equatoriale	12,7	10,4	9,1	23,3	20,2	- 3,0	- 13,1
Tchad	13,6	11,2	13,3	12,1	6,7	- 5,4	- 44,8
CEMAC	14,5	13,3	15,2	15,7	13,3	- 2,3	- 14,9

Détail des engagements hors-bilan au 31 décembre 2010

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC
Engagements sur ordre des correspondants	55 600	4 139	799	10 866	2	1 285	72 691
Engagements reçus des correspondants	164 078	14 641	12 835	45 646	188 764	26 050	452 014
Engagements sur ordre de la clientèle	519 555	28 177	71 883	284 850	314 836	161 998	1 381 299
Engagements reçus de la clientèle	763 585	38 855	217 618	278 665	248 897	89 800	1 637 420
Engagements du marché monétaire	-	-	-	-	-	8 665	8 665
Engagements reçus de l'Etat et des organismes publics	9 025	1 214	-	29 877	-	23 003	63 119
Opérations en devises	126 473	-	1 805	844 854	-	-	973 132
Engagements douteux	247 087	6 631	1 152	24 132	19 157	25 434	323 593

Cotation des banques dans la CEMAC

	Cameroun	RCA	RCA	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC
cote 1	1	0	1	1	1	0	4
cote 2	7	2	3	5	2	3	22
cote 3A	0	0	0	0	0	0	0
cote 3B	0	0	0	0	1	1	2
cote 3C	0	1	0	0	0	0	1
cote 4A	1	0	0	0	0	2	3
cote 4B	1	0	0	0	0	0	1
cote 4C	0	0	0	0	0	0	0
Non coté	2	1	2	3	0	2	10
Total	12	4	6	9	4	8	43

Résultats des banques de la CEMAC

EXERCICE	2007	2008	2009	2010
MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE	24 453	35 547	11 324	4 510
Produits des opérations de trésorerie	39 249	48 526	23 773	14 822
Charges sur opérations de trésorerie	14 796	12 979	12 449	10 312
MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES	16 595	15 891	12 567	8 252
Intérêts et dividendes sur opérations financières	17 251	16 929	16 776	9 390
Intérêts sur ressources permanentes	656	1 038	4 209	728
MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE	186 716	211 657	245 759	261 842
Produits des opérations avec la clientèle	244 029	265 625	295 855	312 333
Charges sur opérations avec la clientèle	57 313	53 968	50 096	50 491
MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES	170 040	206 520	219 447	201 341
Produits des opérations diverses	187 707	231 975	272 077	254 480
Charges sur opérations diverses	17 667	25 455	52 630	53 139
MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	8 225	13 973	- 10 906	2 964
Produits des opérations de crédit-bail	36 403	53 036	40 823	23 776
Charges sur opérations de crédit-bail	28 178	39 063	51 729	20 812
PRODUIT NET BANCAIRE	406 029	483 588	478 191	478 909
Produits accessoires	10 869	12 765	18 070	12 524
Charges de personnel	94 949	104 293	108 917	107 346
Autres frais généraux	116 011	134 674	152 471	156 610
Amortissements nets	27 684	31 683	30 102	33 907
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION¹²	205 938	257 386	234 873	193 570
Dotations nettes aux provisions	33 583	65 875	86 498	70 336
RESULTAT COURANT¹³	144 671	159 828	118 273	123 234
Pertes et profits nets	6 315	-853	-504	343
impôts sur les sociétés	52 281	57 072	57 073	56 423
RESULTAT NET	98 705	101 903	60 696	67 154
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	51,96 %	49,42 %	54,66 %	54,19 %

¹² Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

¹³ Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

Résultats des banques du Cameroun

<i>EXERCICE</i>	2007	2008	2009	2010
MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE	9 517	12 762	5 111	2 744
Produits des opérations de trésorerie	15 015	16 505	8 560	4 570
Charges sur opérations de trésorerie	5 498	3 743	3 449	1 826
MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES	7 200	5 906	5 029	5 443
Intérêts et dividendes sur opérations financières	7 664	6 563	5 558	6 069
Intérêts sur ressources permanentes	464	657	529	626
MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE	67 557	78 103	87 830	92 184
Produits des opérations avec la clientèle	100 407	108 766	116 122	121 799
Charges sur opérations avec la clientèle	32 850	30 663	28 292	29 615
MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES	68 585	75 681	74 879	81 496
Produits des opérations diverses	76 667	85 730	84 196	104 505
Charges sur opérations diverses	8 082	10 049	9 317	23 009
MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	3 285	6 454	6 489	3 250
Produits des opérations de crédit-bail	17 089	28 361	34 342	23 702
Charges sur opérations de crédit-bail	13 804	21 907	27 853	20 452
PRODUIT NET BANCAIRE	156 144	178 906	179 338	185 117
Produits accessoires	5 867	8 052	9 408	3 619
Charges de personnel	40 705	43 751	44 206	43 832
Autres frais généraux	53 078	58 705	66 968	65 657
Amortissements nets	10 684	12 104	11 733	11 462
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION¹⁴	68 228	84 502	77 572	67 785
Dotations nettes aux provisions	12 312	25 786	48 891	31 266
RESULTAT COURANT¹⁵	45 232	46 612	16 948	36 519
Pertes et profits nets	1 321	- 101	- 2 714	205
impôts sur les sociétés	19 590	22 060	20 797	23 583
RESULTAT NET	26 963	24 451	- 6 563	13 141
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	60,06 %	57,27 %	61,99 %	59,15 %

¹⁴ Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

¹⁵ Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

Résultats des banques de la République Centrafricaine

<i>EXERCICE</i>	2007	2008	2009	2010
MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE	81	110	37	298
Produits des opérations de trésorerie	467	561	375	546
Charges sur opérations de trésorerie	386	451	338	248
MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES	- 13	- 13	5	16
Intérêts et dividendes sur opérations financières	0	0	18	16
Intérêts sur ressources permanentes	13	13	13	0
MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE	6 624	6 925	11 022	11 252
Produits des opérations avec la clientèle	7 653	8 061	12 183	12 554
Charges sur opérations avec la clientèle	1 029	1 136	1 161	1 302
MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES	4 920	6 215	2 844	3 593
Produits des opérations diverses	5 067	6 494	3 468	4 978
Charges sur opérations diverses	147	279	624	1 385
MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	0	0	0	0
Produits des opérations de crédit-bail	0	0	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	11 612	13 237	13 908	15 159
Produits accessoires	161	171	67	40
Charges de personnel	1 776	2 561	3 043	3 152
Autres frais généraux	3 681	4 450	5 046	5 053
Amortissements nets	711	800	1 311	1 470
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION¹⁶	6 316	6 397	5 886	5 524
Dotations nettes aux provisions	1 584	1 348	1 667	-131
RESULTAT COURANT¹⁷	4 021	4 249	2 908	5 655
Pertes et profits nets	-119	-560	359	-585
impôts sur les sociétés	559	1 218	1 265	1 063
RESULTAT NET	3 343	2 471	2 002	4 007
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	46,99 %	52,97 %	58,16 %	54,12 %

¹⁶ Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

¹⁷ Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

Résultats des banques de la République du Congo

EXERCICE	2007	2008	2009	2010
MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE	6 985	9 900	2 328	3 549
Produits des opérations de trésorerie	7 897	10 216	2 938	4 992
Charges sur opérations de trésorerie	912	316	610	1 443
MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES	0	17	764	674
Intérêts et dividendes sur opérations financières	0	17	779	729
Intérêts sur ressources permanentes	0	0	15	55
MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE	12 310	14 842	21 928	28 385
Produits des opérations avec la clientèle	16 155	18 789	25 781	32 059
Charges sur opérations avec la clientèle	3 845	3 947	3 853	3 674
MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES	28 056	31 440	32 197	38 331
Produits des opérations diverses	31 262	33 102	35 039	41 172
Charges sur opérations diverses	3 206	1 662	2 842	2 841
MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	319	10	354	22
Produits des opérations de crédit-bail	995	159	1 773	74
Charges sur opérations de crédit-bail	676	149	1 419	52
PRODUIT NET BANCAIRE	47 670	56 209	57 571	70 961
Produits accessoires	155	237	197	465
Charges de personnel	8 607	10 465	11 330	12 749
Autres frais généraux	13 502	17 614	19 617	22 648
Amortissements nets	3 089	3 704	3 875	4 506
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION¹⁸	25 716	28 367	26 821	31 523
Dotations nettes aux provisions	3 143	1 290	1 653	937
RESULTAT COURANT¹⁹	19 484	23 373	21 293	30 586
Pertes et profits nets	1 192	- 623	480	- 933
impôts sur les sociétés	5 468	6 072	7 013	8 708
RESULTAT NET	15 208	16 678	14 760	20 945
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	46,38 %	49,95 %	53,75 %	49,88 %

¹⁸ Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

¹⁹ Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

Résultats des banques de la République Gabonaise

<i>EXERCICE</i>	2007	2008	2009	2010
MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE	5 948	6 660	1 486	- 471
Produits des opérations de trésorerie	12 277	13 362	7 022	2 371
Charges sur opérations de trésorerie	6 329	6 702	5 536	2 842
MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES	9 477	9 456	6 824	2 116
Intérêts et dividendes sur opérations financières	9 532	9 534	10 109	2 116
Intérêts sur ressources permanentes	55	78	3 285	0
MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE	64 686	62 959	63 029	56 770
Produits des opérations avec la clientèle	79 909	76 779	75 543	67 756
Charges sur opérations avec la clientèle	15 223	13 820	12 514	10 986
MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES	42 529	52 454	65 086	33 981
Produits des opérations diverses	46 114	56 797	70 113	36 157
Charges sur opérations diverses	3 585	4 343	5 027	2 176
MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	4 601	7 503	- 17 749	-308
Produits des opérations de crédit-bail	18 191	24 475	4 708	0
Charges sur opérations de crédit-bail	13 590	16 972	22 457	308
PRODUIT NET BANCAIRE	127 241	139 032	118 676	92 088
Produits accessoires	4 030	3 097	5 645	7 005
Charges de personnel	32 787	34 839	34 789	31 939
Autres frais généraux	26 355	29 465	30 947	35 914
Amortissements nets	8 415	9 585	7 501	7 410
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION²⁰	72 129	77 825	58 585	23 830
Dotations nettes aux provisions	3 689	14 191	2 371	8 321
RESULTAT COURANT²¹	60 025	54 049	48 713	15 509
Pertes et profits nets	3 352	2 526	2 754	2 537
impôts sur les sociétés	20 381	18 131	16 961	13 670
RESULTAT NET	42 996	38 444	34 506	4 376
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	46,48 %	46,25 %	55,39 %	73,68 %

²⁰ Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

²¹ Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

Résultats des banques de la République de Guinée Equatoriale

EXERCICE	2007	2008	2009	2010
MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE	2 482	6 185	2 654	- 1405
Produits des opérations de trésorerie	2 727	6 757	3 948	1 929
Charges sur opérations de trésorerie	245	572	1 294	3 334
MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES	0	523	-55	208
Intérêts et dividendes sur opérations financières	0	813	312	460
Intérêts sur ressources permanentes	0	290	367	252
MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE	20 461	29 730	40 137	56 139
Produits des opérations avec la clientèle	22 965	32 226	42 580	59 499
Charges sur opérations avec la clientèle	2 504	2 496	2 443	3 360
MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES	14 988	26 228	27 402	30 476
Produits des opérations diverses	16 751	34 020	60 664	52 166
Charges sur opérations diverses	1 763	7 792	33 262	21 690
MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	20	6	0	0
Produits des opérations de crédit-bail	128	41	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail	108	35	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	37 951	62 672	70 138	85 418
Produits accessoires	456	771	2 515	1 256
Charges de personnel	4 889	5 852	7 704	8 128
Autres frais généraux	10 144	13 264	16 914	17 185
Amortissements nets	1 960	2 104	2 167	2 348
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION²²	23 374	44 327	48 035	59 013
Dotations nettes aux provisions	11 954	21 569	22 695	34 279
RESULTAT COURANT²³	9 460	20 654	23 173	24 734
Pertes et profits nets	- 106	- 860	-847	- 244
impôts sur les sociétés	3 865	6 242	6 822	7 281
RESULTAT NET	5 489	13 552	15 504	17 209
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	39,61 %	30,50 %	35,10 %	29,63 %

²² Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

²³ Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

Résultats des banques de la République du Tchad

<i>EXERCICE</i>	2007	2008	2009	2010
MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE	- 560	- 70	- 292	- 205
Produits des opérations de trésorerie	866	1 125	930	414
Charges sur opérations de trésorerie	1 426	1 195	1 222	619
MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES	- 69	2	0	- 205
Intérêts et dividendes sur opérations financières	55	2	0	0
Intérêts sur ressources permanentes	124	0	0	- 205
MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE	15 078	19 098	21 813	17 112
Produits des opérations avec la clientèle	16 940	21 004	23 646	18 666
Charges sur opérations avec la clientèle	1 862	1 906	1 833	1 554
MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES	10 962	14 502	17 039	13 464
Produits des opérations diverses	11 846	15 832	18 597	15 502
Charges sur opérations diverses	884	1 330	1 558	2 038
MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	0	0	0	0
Produits des opérations de crédit-bail	0	0	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	25 411	33 532	38 560	30 166
Produits accessoires	200	437	238	139
Charges de personnel	6 185	6 825	7 845	7 546
Autres frais généraux	9 251	11 176	12 979	10 153
Amortissements nets	2 825	3 386	3 515	6 711
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION²⁴	10 175	15 968	17 974	5 895
Dotations nettes aux provisions	901	1 691	9 221	- 4 336
RESULTAT COURANT²⁵	6 449	10 891	5 238	10 231
Pertes et profits nets	675	- 1235	- 536	- 637
impôts sur les sociétés	2 418	3 349	4 215	2 118
RESULTAT NET	4 706	6 307	487	7 476
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	60,75 %	53,68 %	54,00 %	58,67 %

²⁴ Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

²⁵ Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

RENDEMENT MOYEN DES CREDITS, COUT MOYEN DES RESSOURCES CLIENTELE ET MARGE D'INTERET

RENDEMENT MOYEN DES CREDITS (%)

	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2009</i>	<i>Exercice 2010</i>
Cameroun	10,53	9,41	8,25	8,13	7,79
Centrafrique	10,82	11,54	9,3	13,24	10,31
Congo	10,98	15,21	9,3	10,19	8,55
Gabon	12,71	14,27	11,92	11,1	10,05
Guinée E.	14,19	11,17	7,66	9,11	11,10
Tchad	12,44	6,97	9,48	9,22	9,72
CEMAC	11,48	10,95	9,18	9,31	9,11

Coût moyen des ressources clientèle (%)

	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2009</i>	<i>Exercice 2010</i>
Cameroun	2,62	2,19	1,56	1,31	1,21
Centrafrique	2,38	2,21	1,53	1,25	1,41
Congo	1,20	0,70	0,66	0,61	0,33
Gabon	2,68	1,81	1,4	1,21	1,16
Guinée E.	0,81	0,48	0,32	2,82	0,38
Tchad	1,13	0,72	0,71	0,61	0,57
CEMAC	2,24	1,59	1,15	1,41	0,91

Marge d'intérêt (%)

	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2009</i>	<i>Exercice 2010</i>
Cameroun	7,90	7,22	6,69	6,82	6,57
Centrafrique	8,44	9,32	7,77	11,99	8,90
Congo	9,77	14,51	8,64	9,58	8,21
Gabon	10,02	12,46	10,52	9,89	8,89
Guinée E.	13,38	10,70	7,34	6,29	10,71
Tchad	11,30	6,26	8,77	8,61	9,15
CEMAC	9,24	9,35	8,03	7,9	8,20

TABLE DES MATIERES

MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	7
ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	8
AVANT-PROPOS	11
LE SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC EN 2010	15
1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2010	17
1.1. L'économie mondiale a renoué de manière inégale avec la croissance	17
1.2. L'Afrique subsaharienne a connu une croissance vigoureuse	18
2. STRUCTURE DU SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC A FIN DECEMBRE 2010	21
2.1. Le paysage bancaire a connu quelques évolutions en 2010	21
2.2. Plusieurs autorisations préalables ont été accordées aux banques en 2010	21
2.3. L'actionnariat des banques est toujours dominé par les holdings financiers ou les établissements de crédit	22
2.4. Aucun changement n'a été enregistré dans le sous-secteur des établissements financiers en 2010	25
2.5. Le niveau de concentration est demeuré élevé dans la majorité des systèmes bancaires de la CEMAC	26
3. L'ACTIVITE DES BANQUES EN 2010	28
3.1. L'activité cumulée des banques de la CEMAC est toujours en progression	28
3.2. Les opérations avec la clientèle ont connu une progression significative	33
3.2.1. L'encours des crédits nets a continué sa progression	33
3.2.2. Le rythme de croissance des dépôts de la clientèle s'est accéléré	38
3.2.2.1. Les ressources clientèle sont essentiellement d'origine privée	40
3.2.2.2. La structure des ressources clientèle laisse apparaître une forte prépondérance des dépôts à vue	40
3.3. Les opérations de trésorerie et interbancaires ont sensiblement augmenté à l'actif	41
3.4. L'encours du portefeuille-titres des banques de la CEMAC s'est consolidé	43
4. LA STRUCTURE FINANCIERE ET LES RISQUES	44
4.1. L'assise financière	44
4.2. Le risque de crédit	47
4.3. La liquidité et la transformation	50
5. LA COTATION DES BANQUES EN 2010	51
6. LES RESULTATS DES BANQUES EN 2010	52
6.1. Les performances par pays sont en nette amélioration, excepté au Gabon	53
6.2. Le produit net bancaire de l'ensemble des banques de la CEMAC est en pleine croissance	55
6.3. Le résultat net de l'ensemble des banques de la CEMAC s'est accru en 2010	57

L'ACTIVITE DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRETARIAT GENERAL	59
7. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE	60
7. 1. Dans l'exercice de sa mission de contrôle	60
7. 2. Sur le plan de l'octroi de décisions individuelles	60
7. 3. Sur le plan normatif	61
7. 4. Sur le plan disciplinaire	62
8. LES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COBAC	63
8.1. Le contrôle permanent	63
8.2. Exécution du programme du contrôle sur place en 2010	65
8. 3 Surveillance du secteur de la microfinance	66
9. COOPERATION INTERNATIONALE	67
9.1. Concertation annuelle avec la profession bancaire	67
9.2. Réunion du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC) ...	68
9.3. Réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones	68
9.4. Autres réunions internationales	62
ANNEXES	71
ANNEXE 1 : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITE EN 2010	72
ANNEXE 2 : DONNEES SUR LES SYSTEMES BANCAIRES DE LA CEMAC	81
TABLE DES MATIERES	102





Directeurs de la publication :

IDRISS AHMED IDRISS
Secrétaire Général de la COBAC

Rafaël TUNG NSUE
Secrétaire Général Adjoint de la COBAC

Comité de rédaction :

Barthélemy KOUÉZO
Joseph Henry IKORI à YOMBO
Thierry Vincent de Paul DZOU MBELLA
Ingrid EBOUKA-BABACKAS
Lionel BENINGA
Félix NDZIE
Dieudonné PANZOU-BAYONNE
Marcellin GREBABA
Justin BEM
Josué Lema DJOBLONA SEKNEWNA
Richard MBOUMA NDENGUE
Saintia Svetlana KEGUIRI LENINGA

Réalisation et Impression :

BEAC – Service de l’Imprimerie



**COMMISSION BANCAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**
Secrétariat Général

B.P.1917 Yaoundé – Cameroun
Tél. (237) 22 23 40 30 / 22 23 40 60
Fax (237) 22 23 33 29 / 22 23 82 16
Télex 8343 KN / 8505 KN

